



HAL
open science

Les classes d'objets

Gaston Gross

► **To cite this version:**

| Gaston Gross. Les classes d'objets. Laxies (Paris), 2008, 28, pp.111-165. halshs-00410784

HAL Id: halshs-00410784

<https://shs.hal.science/halshs-00410784>

Submitted on 10 Oct 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les classes d'objets

1. Fondement méthodologique des dictionnaires

Une pratique scolaire fréquente consiste à demander à un élève de définir le sens d'un mot. Cet exercice semble banal mais il pose des questions de fond de nature théorique. Imaginons qu'il s'agisse de définir le « sens » du verbe *abattre*. À une telle question, il est impossible de répondre de façon satisfaisante. Admettons que l'élève réponde par *tuer*. On voit qu'il aura sélectionné un des sens du verbe *abattre*, celui sans doute qui lui venait le plus naturellement à l'esprit et qu'il identifie à l'aide d'un synonyme. La réponse est arbitraire et il ne serait pas étonnant qu'un autre élève propose *démoraliser*, un autre encore *couper*. Chacun d'eux aura pointé, parmi les différentes significations du verbe *abattre*, celle qui s'impose à lui au moment de la question. Le maître ne saurait évidemment se contenter des équivalences proposées. Il lui reviendrait de faire découvrir les conditions dans lesquelles le verbe *abattre* prend la ou les signification(s) proposée(s). Il apparaîtrait alors clairement qu'en dehors de tout contexte, il est impossible de décider auxquels des huit ou dix « sens » du verbe *abattre* on a affaire. C'est donc le contexte linguistique, autrement dit son environnement, qui détermine le sens d'un terme.

Ce petit exercice scolaire permet d'envisager de façon nouvelle la notion de polysémie. Comme on le sait, la plupart des dictionnaires signalent dans leur préface l'étendue de leur nomenclature et précisent le nombre déterminé de significations auxquelles correspondent ces entrées. Cette différence justifie la notion de polysémie. Le nombre de significations est impressionnant parfois, comme dans le cas du verbe *prendre*. Or, il se pourrait que le concept même de polysémie soit un artefact de la lexicographie. En effet, dans un texte et de façon générale dans tout discours, les mots ne sont que très rarement ambigus. L'ambiguïté peut apparaître en cas de télescopage de constructions syntaxiques, comme le faisaient remarquer avec insistance les premiers travaux de la grammaire générative (Cf. N. Chomsky 1956 : *Les Américains jugent les Vietnamiens coupables*). Quant à la polysémie proprement dite, on observera qu'il n'existe aucun prédicat qui ait plusieurs significations dans un environnement constant. La polysémie n'est donc pas un problème textuel, à la différence de la synonymie, qui correspond à une vraie réalité linguistique.

Les conséquences théoriques qu'on doit tirer de ces observations sont nombreuses et bouleversent les découpages habituels de l'analyse linguistique. Si un mot ne peut pas être défini en lui-même, c'est-à-dire hors contexte, mais seulement dans un environnement syntaxique donné, alors le lexique ne peut pas être séparé de la syntaxe, c'est-à-dire de la combinatoire des mots. La sémantique n'est pas autonome non plus : elle est le résultat des éléments lexicaux organisés d'une façon déterminée (distribution). Qu'il est soit ainsi est confirmé par les auteurs de dictionnaires eux-mêmes qui, timidement et sans aucune méthode, notent pour un prédicat donné, le ou les arguments qui permettent de séparer un emploi d'un autre. Pas de sémantique sans syntaxe donc, c'est-à-dire sans contexte.

2. Contextes aléatoires et contextes appropriés

Nous allons examiner, dans ce qui suit, ce que nous entendons par le mot « contexte » et qui ne saurait être assimilé à ce que l'on appelle quelquefois, de façon superficielle, les environnements de gauche et de droite d'un mot.

2.1. Contextes aléatoires

On peut être tenté de dire que toutes les informations nécessaires à la reconnaissance du sens d'un mot sont définies par ses environnements stricts, susceptibles être dégagés à l'aide de logiciels d'extraction opérant sur de vastes corpus. Il suffirait d'éliminer les doublons pour déterminer ainsi comment ces environnements permettent de sélectionner le sens d'un mot en contexte. Or, cette recherche des co-occurents ne peut pas être mécanique. Une requête consistant à sélectionner les cinquante caractères qui précèdent ou qui suivent immédiatement un verbe, par exemple, ne sauraient constituer les conditions nécessaires à cette expérimentation. En effet, les éléments contextuels qui définissent un mot ne lui sont pas nécessairement contigus, comme on le postule par définition pour les éléments de la phrase simple, où les arguments encadrent strictement le prédicat. En effet, dans les textes, on observe souvent entre un prédicat et ses arguments des insertions de diverses natures, qui n'appartiennent pas en propre au schéma d'arguments et qu'il faut banaliser si l'on veut retrouver la distribution qui rend compte du sens du prédicat. Ces insertions peuvent être :

a) des incises :

Il faut tailler, comme on le sait, les arbres au début du printemps.

Louis XIV, à ce qu'on dit, a réduit le pouvoir des nobles.

Il se serait servi, à ce que j'ai cru comprendre, d'un exemple très ambigu.

L'État, nous le savons tous, tire ses ressources de l'impôt indirect.

b) des négations :

Les adolescents ne jouent plus aux billes.

Il n'a répondu, sur aucun point, à mes questions.

c) des adverbes :

Pierre a participé grandement à cette victoire.

Paul a changé radicalement de conduite.

d) des circonstancielles :

Pierre a oublié, avant de partir, de fermer le gaz.

e) des déterminants nominaux

Paul a lu un tas de livres.

Il y avait à l'arrière du front un monceau de cadavres.

Il a versé dans son thé un nuage de lait.

Dans ces phrases, le système doit être capable de reconnaître que :

- a) l'environnement de droite de *tailler* est non pas *comme on le sait* mais le substantif *arbre* ;
- b) l'environnement de droite de *Louis XIV* est *réduire* et que *à ce qu'on dit* n'est pas pertinent pour la description de ce verbe ;

- c) la négation dans b) est une règle générale de la grammaire et qu'elle ne joue aucun rôle dans la définition syntaxique de *jouer*. Il arrive parfois que la négation fasse partie de la structure même de la phrase simple comme dans *n'en faire qu'à sa tête* ; ou *ne pas en rater une*. Ce type d'information doit alors figurer dans un dictionnaire ;
- d) les adverbes *grandement, radicalement* ne font pas partie du schéma d'arguments des prédicats *participer* ou *changer*, contrairement, par exemple, aux constructions suivantes où l'adverbe est obligatoire et constitue pour ainsi dire un « argument » : *se comporter Adv, présenter bien, bien / mal accueillir que* ;
- e) les propositions et compléments circonstanciels qui s'insèrent à l'intérieur d'un schéma d'arguments. *Avant de partir* doit être mis entre parenthèses pour pouvoir relier *oublier* et son complément *fermer le gaz*.
- f) Un logiciel doit être en mesure de considérer *un tas de* et *un monceau de* comme des déterminants nominaux quantificateurs et non des compléments du verbe *lire*, par exemple.

On voit que si on définit les prédicats par la nature de leurs arguments, on est obligé de faire le tri, dans l'environnement immédiat, entre ce qui est ou n'est pas pertinent dans la définition des mots. La distribution d'un élément ne s'identifie donc pas à son contexte matériel immédiat, mais repose sur une analyse qui détecte les éléments dont l'interdépendance constitue des ensembles significatifs.

2.2. Contextes contraints

On observe un grand nombre de cas où l'environnement immédiat, dépourvu d'éléments hétérogènes, n'est pas non plus éclairant pour la détermination de la construction et donc du sens d'un prédicat. C'est le cas des constructions figées.

2.2.1. Insertions dans les suites figées

M. Gross (1993) a signalé que les constructions verbales figées n'ont pas une structure interne différente des constructions régulières. Elles acceptent des insertions du type qu'on vient de voir, ce qui ne les distingue pas formellement des constructions libres, au regard de la contiguïté des éléments :

Pierre prend toujours les vessies pour des lanternes.
La moutarde lui a, semble-t-il, monté au nez.

Il faut donc chercher sur un autre plan la pertinence des environnements.

2.2.2. Un environnement contraint et non compositionnel

Indépendamment de ce fait, les constructions figées constituent, du point de vue sémantique, de « faux » environnements, puisque le sens du prédicat n'y est pas déterminé par la nature des arguments. C'est l'ensemble constitué par le verbe et la séquence des substantifs qui le suivent qui forme une unité sémantique. L'établissement du sens ne peut pas se faire sur la base d'une combinatoire, c'est-à-dire de la syntaxe régulière, mais de façon externe et globale. L'ensemble est doté d'une signification qui n'est pas fonction de celle de ses éléments composants. Il arrive que ces suites figées aient pour synonyme un lexème simple, mais ce n'est pas toujours le cas. De plus, un verbe figé, c'est-à-dire suivi d'un substantif qui

n'a pas de réelle fonction syntaxique, peut en outre avoir des arguments réguliers, tout comme un verbe simple :

(tirer les vers du nez) à N hum
(donner du fil à retordre) à Nhum
(apporter de l'eau au moulin) de Nhum

2.2.3. Contextes significatifs

La détermination de sens d'un prédicat à l'aide du contexte n'est donc pas une opération triviale. Le contexte n'est une donnée immédiate que quand il s'agit de textes. Il est vrai qu'un discours n'est jamais une suite de phrases élémentaires, telles qu'elles sont définies dans les grammaires. Et pourtant la phrase simple est l'outil le plus important dans l'analyse des textes. Le premier travail de tout traitement automatique consiste donc à reconnaître toutes les phrases simples qui le composent. L'étude du « ciment » qui relie ces phrases entre elles constitue une seconde étape. C'est dans le cadre de la phrase simple que l'on peut mettre au point les environnements pertinents et, comme elle est définie par l'existence d'un prédicat, il faut donc être en mesure de détecter dans un texte l'ensemble des prédicats qui le composent. L'analyse consiste alors à reconnaître les structures phrastiques qui figurent dans un texte à partir de la description exhaustive des prédicats qui sont décrits dans le dictionnaire électronique.

3. La phrase comme unité minimale d'analyse

Comme nous venons de la voir, les mots doivent être définis dans le cadre de la phrase simple, dont nous rappelons la définition :

- une phrase simple est composée d'un prédicat, de son schéma d'arguments et de son actualisation ;
- il existe deux types de prédicats : les prédicats du premier ordre, dont les arguments sont des substantifs élémentaires et les prédicats du second ordre, dont l'un au moins des arguments est un autre prédicat ;
- un prédicat, qu'il soit du premier ou du second ordre, peut être morphologiquement un verbe, un nom, un adjectif, une préposition ;
- un schéma d'arguments est défini comme la suite la plus longue des arguments ;
- les arguments sont définis par leur classe sémantique ;
- l'actualisation comprend celle du prédicat (temps et aspects) et celle des arguments (déterminants).

Cette description implique qu'on soit en mesure de distinguer un argument d'un circonstant. Nous dirons qu'un groupe nominal est un argument et non un circonstant, s'il est induit par le sens du prédicat. Ainsi dans :

Paul a acheté cette voiture à Jean pour mille euros

le complément *pour mille euros* est un argument et non un complément circonstanciel, malgré ce que dit la tradition, du fait que le verbe *acheter* implique la notion de prix. Dès lors que les phrases simples sont reconnues, on procédera à l'analyse des phrases complexes, qui sont fondées sur des prédicats du second ordre, c'est-à-dire ceux qui relient les subordonnées aux principales par l'intermédiaire d'un connecteur (cf. G. Gross et M. Prandi 2004).

3. Problèmes posés par la description des phrases

La notion de phrase simple est donc une notion théorique qui met en jeu une conception générale de l'analyse linguistique et des procédures qu'il faut mettre en œuvre pour décrire les mots. Ce point de vue invalide certaines pratiques descriptives, comme celui des niveaux de description et du statut de la morphologie.

a) Le problème des niveaux d'analyse

La tradition admet que la description linguistique comprend trois niveaux : le lexique, la syntaxe et la sémantique. Nous avons vu plus haut que la sémantique ne peut pas être indépendante de la syntaxe, ce qui rend oiseuses les réflexions sur la caractéristique syntaxique des phrases comme : *D'incolores idées vertes dorment furieusement*, phrase qui serait syntaxiquement correcte mais sémantiquement fautive. L'information apportée par la seule structure de cette phrase *Dét Adj N Adj V Adv* est si vague qu'elle est inutile, du fait des ambiguïtés potentielles innombrables dont elle est porteuse.

Maurice Gross, lui aussi, pensait que les structures syntaxiques sont premières et qu'elles sont des réceptacles de la matière sémantique. Sa démarche consistait à poser des schémas de phrases (NVN, NVN à N, etc.), à examiner leur extension dans le lexique et à décrire les significations dont ils sont porteurs. Mais ces schémas n'apportent aucune information sémantique réelle. On peut le constater en examinant la Table 1 de *Méthodes en syntaxe* (1975), qui est définie syntaxiquement de la façon suivante : *NO V Vinf W*. Mais cette séquence catégorielle génère des classes sémantiques de prédicats totalement hétérogènes. On y trouve en position verbale actualisée :

- de vrais verbes aspectuels : *achever de, aller, arrêter de, cesser de, commencer à, commencer de, commencer par, continuer à, continuer de, finir de, finir par, recommencer à* ;
- des verbes d'activité : *se dépêcher de, se grouiller de, se hâter de, se magner de, se presser de* ;
- des verbes psychologiques ou intellectuels : *choisir entre, hésiter à, se contenter de, daigner, se déballonner de, se décider à, se défiler de, se dégonfler de, se dégrouiller de, se démerder de* ;
- des verbes d'opérations de l'esprit : *omettre de, oublier de, opter pour, pencher pour* ;
- des verbes modaux : *devoir, se devoir de, pouvoir* ;
- des verbes d'efforts : *s'efforcer de, s'empresser de, tenter de* ;

Nous concluons qu'une phrase ne peut pas être définie par un socle constitué d'une séquence abstraite de catégories, mais par un prédicat réel, c'est-à-dire un ou des mots

lexicaux ouvrant des positions argumentales définies sémantiquement, qui correspondent à des classes de substantifs. Si l'unité minimale d'analyse est la phrase, il n'y a pas lieu de distinguer le lexique, la syntaxe et la sémantique.

b) Le problème des substantifs abstraits

Un substantif abstrait est un prédicat et constitue donc le noyau d'une phrase, il ne peut pas être réduit à un argument élémentaire d'une phrase simple. Dans une suite comme :

J'admire ta patience.

le mot *patience* est un prédicat nominal, comme on peut le constater en lui restituant son actualisation, grâce au verbe support *avoir* :

*J'admire la patience que tu as.
Tu as de la patience.*

Cette dernière phrase est le pendant nominal d'une phrase adjectivale :

Tu es patient.

Cette observation est d'une importance majeure pour l'analyse logique ou grammaticale. Quand un groupe prépositionnel comprend un substantif abstrait, donc un prédicat, on est en présence d'une subordonnée circonstancielle et non d'un complément circonstanciel. C'est le cas, par exemple, de *par dépit* ou encore de *avec rage*, qui sont analysés traditionnellement comme des compléments de motif et de manière.

c) Le problème de l'insuffisance des traits syntaxiques

Les prédicats sont définis, comme nous l'avons vu, par la nature sémantique de leurs arguments. Cette observation est fondée empiriquement sur le fait qu'il n'existe pas de prédicat qui ait deux significations différentes avec les mêmes classes d'arguments. Pour rendre compte des différents emplois d'un prédicat, on se sert, depuis la grammaire dite « structurale », essentiellement des traits comme : *concret, abstrait, humain*. Cette pratique s'observe dans des dictionnaires comme le *Dictionnaire du français contemporain* (Larousse). Cet outil descriptif est cependant trop sommaire. Imaginons que nous ayons à traduire en anglais le verbe *porter*. Le recours aux traits que nous venons d'évoquer nous permet de faire une première classification. On aura ainsi deux emplois différents selon que l'objet est un abstrait :

*Luc porte un nom français
Luc bears a French name*

ou un nom concret :

*Luc porte une valise
Luc carries a case*

Les traits *concret* et *abstrait* permettent donc de distinguer deux emplois différents du verbe français *porter*, correspondant à deux traductions différentes en anglais. Deux

remarques s'imposent cependant. Tout d'abord, si l'on dit que le premier emploi est défini par un objet abstrait, on aura défini une règle trop riche, car la plupart des substantifs abstraits sont exclus avec ce verbe (**Il porte de la gentillesse*). En fait, cet emploi de *porter* est approprié aux seuls substantifs de dénomination. Ensuite, la définition du second emploi est elle aussi trop riche. En effet, le substantif *veste* est lui aussi un concret, mais la traduction anglaise serait erronée si on l'identifiait à un pur et simple concret :

**Luc carries a jacket.*

Le verbe *porter* se traduit par *to wear* si l'objet est un <vêtement>. On voit que le trait <vêtement> doit figurer dans notre outil de description, et cela pour bien d'autres raisons que de prévoir la bonne traduction en anglais. Examinons encore deux autres exemples. Le substantif *capitaine* est codé tout naturellement comme un substantif humain, dans certains environnements *Le capitaine a donné l'ordre de lever le camp*. S'il en est ainsi, on décrira donc la phrase *Paul est passé capitaine* comme un emploi du verbe *passer* défini par deux substantifs humains. Mais alors notre règle générera des phrases fausses comme :

**Paul est passé (frère, voisin, traître, Français).*

où cependant en position d'objet figurent également des substantifs humains. Si, en revanche, nous décrivons *capitaine* par un classifieur comme <grade>, alors toutes les phrases que nous générerons seront correctes. Le second exemple met en jeu le substantif *autoroute*, qu'on définira en première approximation comme un locatif. On codera donc l'adjectif *roulant* dans la phrase *Cette autoroute est roulante* de la façon suivante : *roulant (locatif)*. On observe pourtant que tous les substantifs locatifs ne sont pas compatibles avec cet adjectif. Une bonne génération automatique implique que l'on crée la classe des <voies>. Si l'on décrit en extension ces deux classes (*capitaine, adjudant, général, etc.*), (*route, autoroute, chemin, etc.*), on est en mesure de ne former que des phrases correctes avec ces deux prédicats.

4. Quatre niveaux de précision pour décrire les arguments

L'objectif d'un dictionnaire électronique est de décrire en extension les différents emplois des prédicats, de telle sorte qu'on soit en mesure de générer des phrases correctes. Nous devons donc prévoir des classes sémantiques définissant les arguments qui soient appropriées à chacun de ces emplois. Cette description exige quatre niveaux de précision.

4.1. Prédicats sans restrictions sélectionnelles

Certains prédicats n'imposent à leurs arguments (ou à l'un de leurs arguments) aucune restriction sélectionnelle. C'est le cas, par exemple, des verbes *parler de* ou de *penser à* en ce qui concerne leurs objets. En effet, on ne voit pas quels substantifs seraient exclus dans cette position. Il suffit, dans ce cas, de désigner ces positions par le code *N*, signalant au système qu'il a le choix entre tous les substantifs du dictionnaire.

4.2. Les Hyperclasses

D'autres prédicats, en revanche, sélectionnent parmi les substantifs de grandes classes sémantiques, que nous appelons *hyperclasses* et qui correspondent approximativement aux « traits » évoqués plus haut à propos des dictionnaires. Elles sont au nombre de six : *humain*,

animal, végétal, inanimé concret, locatif, temps. Ces traits sont illustrés par les exemples suivants :

- a) les humains (*parler, rire*) ;
- b) les animaux (*crever*) ;
- c) les végétaux (*pousser, faner*) ;
- d) les artefacts (*fabriquer, casser*) ;
- e) les locatifs (*regagner, avoir une surface de, être sis*) ;
- f) les noms de temps (*durer, remettre à*).

On observera aussi que nous n'avons pas pris en compte dans la liste des traits les abstraits, puisqu'il s'agit, comme nous l'avons vu plus haut, de prédicats et non d'arguments élémentaires.

4.3. Les Classes d'objets

Mais la plupart des prédicats ont un spectre plus restreint que ceux que nous venons d'évoquer. Nous avons vu plus haut que, si on code les arguments du verbe *porter* ou de l'adjectif *roulant* à l'aide des traits *humain* ou *locatif*, on génère des phrases fausses. Il faut donc mettre au point des classes plus fines pour décrire ces emplois avec la précision nécessaire à leur reconnaissance. Examinons de ce point de vue quelques emplois du verbe *suivre*. Soit la phrase : *Vous suivrez ce chemin*.

Si on remplace l'objet *chemin* par des substantifs comme *route, rue, voie, sentier*, le verbe *suivre* garde le même sens. On conviendra de regrouper ces substantifs et tous les autres du même type sous le terme générique de <voies>. Cet emploi est donc défini en termes d'arguments par cette classe.

Si, en revanche, on substitue à *chemin* le mot *cours*, alors on a affaire à un autre emploi et *cours* forme une classe avec *séminaire, stage, formation, cycle d'étude*, etc., qu'on rangera sous le classifieur d'<enseignement>. Un synonyme possible est *assister à*. On voit que l'interprétation du verbe est fonction de la classe sémantique des synonymes en position d'objets. Le sens du verbe *suivre* serait encore différent si le complément était *recommandation, suggestion, avis* qu'on classerait comme <conseils>. Une autre différence de sens s'observe si on remplace le substantif *chemin* par des mots comme *cure, médication, régime, thérapeutique*, qui relèveraient de la classe des <traitements>.

Les classes <voies>, <enseignements>, <conseils>, <traitements> correspondent à ce que nous appelons des *classes d'objets*, que nous décrivons plus loin. Ces informations doivent figurer dans le dictionnaire comme classifieurs de substantifs-arguments. On se prend à rêver que cette notion figure dans des dictionnaires comme *Gaffiot* ou *Bailly* !

4.4. Les singletons

Il existe enfin des prédicats dont le spectre argumental est réduit à une unité, comme dans *abaisser une perpendiculaire*. La position d'objet ne se prête à aucun paradigme. On est dans les conditions formelles des verbes figés. Cependant, il n'y a pas ici de figement, car le complément est susceptible de restructurations qui sont le fait des arguments. On peut employer le passif ou la mise en évidence : *la perpendiculaire a été abaissée* ; *la perpendiculaire, on doit l'abaisser tout de suite*.

4.5. Exemples de description de quelques verbes

allonger/N0 : <couturier>/N1 : <vêtements>/N2 : de <uml>
allonger/N0 : <cuisinier>/N1 : <potages><sauces>/N2 : avec <huile><bouillon><eau>
allonger/N0 : <hum>/N1 : <argent><pourboire>/N2 : à <hum>
allonger (s')/N0 : <hum>/N1 : <hum>/N2 : sur <sol>, <lit>, <civières>

atteindre/N0 : <hum>/N1 : <loc>
atteindre/N0 : <hum>/N1 : <âge>
atteindre/N0 : <hum>/N1 : à <but>
atteindre/N0 : <eau>/N1 : <niveau>
atteindre/N0 : <hum>/N1 : <hum>/N2 : à <téléphone>
atteindre/N0 : <projectile>/N1 : <hum>, <cible>
atteindre/N0 : <maladie>/N1 : <hum>
atteindre/N0 : <hum>/N1 : <public>
atteindre/N0 : <malheur>/N1 : <hum>

coller /N0: <hum>/N1: <inc>/N2: avec <colle>
coller/N0: <hum>/N1: <inc>/N2: dans <contenant>(jeter)
coller/N0: <examineur>/N1: <candidat>/N2 : à <examen>
coller/N0: <proviseur>/N1: <élève>/N2: pour <temps>
coller/N0: <vêtement>/N1: à <partie du corps>/N2
coller/N0: <aliments>/N1: à <casserolle>/N2

4.2. Quelques applications : adjectifs

juste /N0 : <hum>
juste /N0 : <hum>/N1 : avec <hum>
juste /N0 : <action>
juste /N0 : <récompense, punition>
juste /N0 : <calcul, déduction>
juste /N0 : <vêtement>
juste/N0 : <instr de mesure>
juste/N0 : <instr de musique>

aigre/N0: <fruit>/N1: au goût
aigre/N0: <vin>
aigre/N0: <lait>
aigre/N0: <son, voix>/N1: à l'oreille
aigre/N0: <froid, vent>
aigre/N0: <couleur>
aigre/N0: hum/N1: de caractère

5. Classes d'objets et disparité argumentale : les compléments sont plus importants que les sujets

Pour mettre en évidence les différents emplois d'un prédicat, nous avons eu recours à la nature sémantique des arguments. Ce faisant, nous avons mis sur le même plan le sujet et les objets. Mais ces deux types d'arguments n'ont pas la même valeur informative dans la

reconnaissance des emplois. On le voit bien avec l'exemple du verbe *casser*. À partir d'un début de phrase comme :

Paul casse X

il est difficile d'interpréter le sens du verbe. Il est toujours possible, évidemment, de donner le sens qui vient le plus facilement à l'esprit ou celui qui est le plus fréquent. Mais il est impossible de se déterminer à partir du seul sujet. Si l'on indique les compléments, la signification des emplois est transparente :

casser du verre
casser une vitre
casser une cloison
casser une jambe
casser un caillou
casser une chaussure
casser un contrat
casser une décision
casser un rythme
casser un officier

Si, dans le dernier exemple, l'objet ne désigne pas un <grade> mais un humain générique, sans autre spécification, alors le sens de *casser* est « briser moralement ». Prenons un dernier exemple. Il est presque impossible de dire ce que signifie :

Paul arrange....

L'indication du sujet a donc, là encore, un faible indice de discrimination. Observons maintenant la valeur discriminatoire des compléments :

arranger des papiers
arranger un morceau de musique
arranger un appartement
arranger des fleurs dans un vase
arranger un voyage
arranger un conflit

Le sens est clair à chaque fois. Il existe une ambiguïté quand l'objet est un humain : *arranger Paul*. Les deux interprétations dépendent alors de la nature du sujet :

On l'a salement arrangé.
Cela arrange Paul.

La démonstration serait encore plus éclairante avec le verbe *prendre*. Le sujet ne permet de reconnaître l'emploi que dans peu de cas :

Cela prend =
(Le béton, la mayonnaise) prend.

Pour les autres emplois, l'indication du seul sujet humain ne permet pas que ce verbe puisse être correctement interprété ; ce qui est le cas, en revanche, avec la présence d'un complément :

prendre un aliment
prendre un moyen de transport individuel
prendre un moyen de transport en commun
prendre une voie
prendre une place forte
prendre un objet

La conclusion à tirer, c'est que les compléments apportent beaucoup plus d'informations que le sujet dans l'interprétation d'un prédicat.

6. Propriétés des classes d'objets

Nous montrons dans ce qui suit l'intérêt théorique et descriptif que représente la notion théorique de classes d'objets, que nous allons définir dans un premier temps.

6.1. Définition

Une classe d'objets est un « ensemble de substantifs, sémantiquement homogènes, qui détermine une rupture d'interprétation d'un prédicat donné, en délimitant un emploi spécifique ». Cette définition implique que les classes d'objets ne sont pas des concepts sémantiques abstraits mais des entités construites sur des bases syntaxiques et déterminées par la signification des prédicats. Ces classes ne sauraient être confondues avec ce que l'on appelle des « réseaux sémantiques » qui n'ont aucune base syntaxique et constituent des ensembles vagues sans valeur opérationnelle sur la plan linguistique. Notre définition des classes d'objets montre qu'elles sont induites par les prédicats. Comme ces derniers ne sont pas nécessairement isomorphes, on doit admettre que les classes peuvent varier d'une langue à l'autre. Mais les descriptions bilingues ont montré empiriquement que l'immense majorité des classes sont communes aux différentes langues, qu'elles soient européennes ou non.

6.2. Syntaxe d'une classe d'objets

Nous avons envisagé les classes d'objets du point de vue des prédicats. Nous avons montré ainsi qu'elles permettent de rendre compte de façon précise du spectre argumental de chaque emploi verbal. La définition en extension des classes permet de générer toutes les phrases possibles relevant d'un même emploi.

Mais il est possible aussi de partir d'une classe d'objets donnée et d'examiner l'ensemble des prédicats qu'ils peuvent compléter. En effet, la classe des <arbres> n'est pas appropriée seulement au verbe *abattre* mais aussi à *planter*, *émonder*, *tailler*, *élaguer*, etc. Si nous faisons ainsi le recensement de tous les prédicats où peut figurer une classe d'objets, on peut la décrire entièrement. Soit la classe des <défauts humains>, comme *traître*. Cette classe est caractérisée par les structures syntaxiques suivantes :

- a) ils peuvent figurer, en position prédicative, dans une phrase avec *être* :

Luc est un traître

b) ils peuvent être au vocatif :

Traître !

c) le vocatif a une variante du type :

Espèce de traître !

d) ou encore :

Traître que tu es !

e) l'ordre des éléments peut être inversé :

Ce traître de Luc.

f) les éléments sont des compléments naturels en position de second complément du verbe *traiter* N1 de N2 :

Nous avons traité Luc de traître.

6.3. La notion d'opérateurs appropriés

Soit encore la classe des <vêtements>. Bien entendu, les éléments de cette classe sont compatibles avec un verbe comme *acheter*. Mais on comprendra que ce verbe n'est pas strictement approprié à ces substantifs et possède un spectre argumental beaucoup plus vaste. On ne peut donc pas se servir de ce verbe pour délimiter la classe des <vêtements>. Il arrive qu'un prédicat puisse à lui tout seul déterminer une classe d'objets. C'est le cas par exemple de : *émonder* pour celle des arbres. Mais la plupart du temps, les opérateurs ne sont appropriés à une classe que par l'un de leurs emplois. Ainsi, le verbe *porter* peut opérer sur n'importe quel concret, au sens de *porter* <une charge>. C'est un autre emploi de ce verbe qui est approprié à la classe des <vêtements>. La définition syntaxique d'une classe peut donc se faire aussi à l'aide d'un groupement d'emplois de prédicats. Si *porter* peut, dans un de ses sens, s'appliquer à tous les concrets, une combinaison de verbes comme *porter, mettre, ôter, enfiler* ne délimite que des noms de <vêtements>. On trouvera ici un certain nombre de prédicats (verbes et adjectifs) appropriés à cette classe.

6.3.1. Opérateurs verbaux

a) En position d'objet :

bâtir/N0:hum/N1:<vêtem>

boutonner/N0:hum/N1:<vêtem>

cintrer/N0:hum/N1:<vêtem>

coudre/N0:hum/N1:<pièce>/N2:à <vêtem>

dégrafer/N0:hum/N1:<vêtem>

enfiler/N0:hum/N1:<vêtem>

enlever/N0:hum/N1:<vêtem>

essayer/N0:hum/N1:<vêtem>

mettre/N0:hum/N1:<vêtem>

ôter/N0:hum/N1:<vêtem>
 ourler/N0:hum/N1:<vêtem>
 passer/N0:hum/N1:<vêtem>
 porter/N0:hum/N1:<vêtem>
 raccommoder/N0:hum/N1:<vêtem>
 rallonger/N0:hum/N1:<vêtem>
 retoucher/N0:hum/N1:<vêtem>

b) En position de sujet :

boulocher/N0:<vêtem>
 déteindre/N0:<vêtem>
 froncer/N0:<vêtem>
 plisser/N0:<vêtem>
 se froisser/N0:<vêtem>
 seoir advm/N0:<vêtem>
 serrer/N0:<vêtem>

6.3.2. Opérateurs adjectivaux

b) En position d'objet :

accoutré/N0:hum/de N1:<vêtem>
 attifé/N0:hum/de N1:<vêtem>
 boudiné/N0:hum/dans N1:<vêtem>
 sanglé/N0:hum/dans N1:<vêtem>
 vêtu/N0:hum/de N1:<vêtem>

a) En position de sujet :

ajusté/N0:<vêtem>
 ample/N0:<vêtem>
 bouffant/N0:<vêtem>
 cintré/N0:<vêtem>
 collant/N0:<vêtem>
 décousu/N0:<vêtem>
 défraîchi/N0:<vêtem>
 dégriffé/N0:<vêtem>
 élimé/N0:<vêtem>
 juste/N0:<vêtem>
 moulant/N0:<vêtem>
 rapiécé/N0:<vêtem>
 seyant/N0:<vêtem>

6.4. Définition linguistique de quelques classes

La notion d'opérateur approprié permet de définir les mots de façon interne à la langue, sans recours à des informations de nature encyclopédique, comme on va le voir à propos de la classe des <arbres> et des <factures>.

6.4.1. Description syntaxique de la classe des <arbres>

Le *Petit Robert* définit ainsi la notion d'arbre « végétal pouvant atteindre des dimensions et un âge considérables, dont la tige ligneuse se ramifie à partir d'une certaine hauteur au-dessus du sol ». On peut considérer cette définition comme externe et « réaliste » du mot. Mais on peut aussi définir ce terme à l'aide des outils que nous offre la langue elle-même, c'est-à-dire à l'aide des opérateurs qui lui sont appropriés. Voici ceux qui sont les plus fréquents dans un très vaste corpus (10 années du journal *Le Monde*). Nous les avons classés par ordre de fréquence inverse : *planter* (210), *abattre* (100), *tomber* (78), *couper* (36), *arracher* (30), *tailler* (27), *déraciner* (15), *émonder* (5), *ébrancher* (5). On observe que, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, les opérateurs les plus appropriés ne sont pas fonction de leur fréquence. Les six verbes les plus fréquents ont d'autres emplois et ne sont pas en eux-mêmes strictement appropriés à la notion d'arbre. Ce sont les derniers de cette liste qui définissent la classe des <arbres> avec le plus de précision. Nous allons analyser deux autres classes à l'aide de leurs opérateurs appropriés.

6.4.2. Les factures

Soit la classe des <factures> dont voici quelques éléments : *état de frais, facture, note, relevé de compte*, ainsi que l'ensemble des noms composés construits sur la substantif *note* : *note d'électricité, note d'honoraires, note d'hôtel, note d'un artisan, note d'un entrepreneur, note de blanchisseuse, note de crédit, note de droit d'auteur, note de frais de transport, note de frais, note de gaz, note de manucure, note de pressing, note de restaurant, note de téléphone*, etc.

Cette classe est naturellement caractérisée par l'ensemble des prédicats qui lui sont appropriés :

Verbes :

acquitter/N0:<acheteur>/N1:<facture>
annuler/N0:<acheteur>/N1:<facture>
augmenter/N0:<vendeur>/N1:<facture>
baisser/N0:<vendeur>/N1:<facture>
corser/N0:<vendeur>/N1:<facture>
demander/N0:<acheteur>/N1:<facture>/N2:à <vendeur>
dresser/N0:<vendeur>/N1:<facture>/N2:à l'ordre de <acheteur>
établir/N0:<vendeur>/N1:<facture>/N2:à l'ordre de <acheteur>
fournir/N0:<vendeur>/N1:<facture>/N2:à <acheteur>
grossir/N0:<vendeur>/N1:<facture>
honorer/N0:<acheteur>/N1:<facture>
payer/N0:<acheteur>/N1:<facture>/N2:à <vendeur>
présenter/N0:<vendeur>/N1:<facture>/N2:à <acheteur>
régler/N0:<acheteur>/N1:<facture>/N2:à <vendeur>
s'élever/N0:<facture>/N1:à Card<unité monétaire>
solder/N0:<acheteur>/N1:<facture>

Adjectifs :

lourd/N0 : <facture>

salé/NO : <facture>
astronomique/NO : <facture>
détaillé/NO : <facture>

Nous n'accordons pas l'adjectif étant donné que la classe peut comporter éventuellement des substantifs masculins. Les distinctions qu'on peut établir entre les différents termes ne sont pas de nature syntaxique mais pragmatique : une *addition* est une <facture> que l'on établit dans un restaurant ; une *note* est la <facture> qu'on paie dans un hôtel ; un *état de frais* est établi par un employé à l'intention de son employeur ; un *relevé (de compte)* représente la <facture> que l'on reçoit d'une administration prestataire de services (EDF, GDF).

7. Intérêts de la notion de classe :

Comme nous l'avons vu, les classes d'objets ne correspondent pas à des entités sémantiques floues, comme le sont les réseaux sémantiques, mais à des ensembles de substantifs correspondant à des positions argumentales et donc fondées syntaxiquement. Nous présentons ici l'apport théorique de cette notion à l'analyse linguistique.

7.1. Délimitation des emplois de prédicats

Nous avons déjà signalé que les classes d'objets permettent de mettre en évidence les différents emplois d'un prédicat morphologique donné. Voici une application au verbe *abattre* :

abattre/NO :hum/N :< arbre>
abattre/NO :hum/N :<aéronef>
abattre/NO :hum/N :<construction>
abattre/NO :hum/N1 :hum
abattre/NO :évé/N :hum
abattre/NO :hum/N :cartes
abattre/NO :hum/N :minerais
abattre/NO :hum/N :<animal de bouch>

Cette description vaut évidemment pour les opérateurs adjectivaux :

sévère <sanction> : punition sévère
sévère <look> : aspect sévère
sévère <échec> : défaite sévère

aigu <son> : sifflement aigu
aigu <maladie infectieuse> : bronchite aiguë
aigu <douleur> : souffrance aiguë

tendre <aliment> : haricots tendres
tendre <couleur> : vert tendre
tendre <musique> : chanson tendre

7.2. Reconnaissance et génération par une description en extension

Si l'on dresse la liste des éléments lexicaux des classes d'objets, on est en mesure de reconnaître les différents emplois d'un prédicat donné. Ce recensement est long, mais réalisable. Imaginons que nous ayons à déterminer un emploi spécifique de l'adjectif *chargé*. Nous recherchons son argument. S'il s'agit d'une <voie>, l'adjectif aura comme synonyme *encombré* ou encore *embouteillé* et la traduction en anglais sera *congested*. Cette traduction sera valable pour tous les substantifs de la classe des <voies>: *aéroroute, autoroute, autoroute de contournement, autostrade, avenue*. Le recensement systématique des <voies> permet donc de prédire un bon synonyme et une traduction adéquate. De même, le verbe *prendre* est synonyme d'*emprunter* avec la classe des <moyens de transports en commun>. Si on dresse cette liste, l'équivalence peut être prédite automatiquement du fait de la description en extension de cette classe : *autobus, autobus à impériale, autobus à trolley, autocar, autocar d'excursion, autocar long-courrier, train, train de banlieue, train à grande vitesse*. Cette équivalence ne vaut pas pour les <moyens de transports individuels> : *prendre sa voiture* n'est pas l'*emprunter*. Par plaisanterie, ce dernier verbe peut signifier *voler*, mais cette interprétation ne vaudrait pas pour les <moyens de transports collectifs>.

7.3. Traitement automatique de la synonymie

Dès lors qu'on a reconnu un emploi donné, c'est-à-dire qu'on est en mesure de reconnaître le sens exact d'un prédicat en maîtrisant la nature de ses arguments, on peut traiter de façon efficace le problème de la synonymie. Voici quelques exemples :

abattre/n0 :hum/n1 : <arbre>/sy : couper
abattre/N0 :hum/N1 : <aéronef> /Sy : descendre
abattre/N0 :hum/N1 : <construction> /Sy : démolir
abattre/N0 :hum/N1 :hum/Sy : exécuter
abattre/N0 :événement/N1 :hum/Sy : démoraliser
abattre/N0 :hum/N1 :cartes/Sy : déposer
abattre/N0 :hum/N1 :minerais/Sy : détacher
abattre/N0 :hum/N1 : <animal de bouch>/Sy : tuer

Un travail semblable peut être fait sur les adjectifs (*inc* est mis pour inanimé concret) :

âpre/N0: <voie, terrain>/S: abrupt, escarpé, accidenté
âpre/N0: <év.météo> (froid, vent)/S: rigoureux
âpre/N0: <saison>/S: rigoureux
âpre/N0: <inc>/S: rugueux, râpeux, rêche
âpre/N0: <son, voix>/S: rude
âpre/N0: <boisson, aliment>/S: âcre, désagréable
âpre/N0: <combat, discussion>/S: violent, sévère
âpre/N0: <propos, texte>/S: violent, hargneux, agressif, dur

Le même type de description rend compte des antonymes :

âpre/N0: <voie, terrain>A: plane
âpre/N0: <év.météo> (froid, vent)/A: doux, clément
âpre/N0: <saison>/A: doux, clément
âpre/N0: <inc>/A: lisse, moelleux
âpre/N0: <son, voix>/A: agréable
âpre/N0: <boisson, aliment>/A: doux, sucré

âpre/N0: <combat, discussion>/A:amène
âpre/N0:<propos, texte>/A: aimable, indulgent

Ces conditions ne sont pas réunies, par exemple, par la fonction « Synonymie » du logiciel *Word*, comme nous allons le montrer à propos de l'adjectif *âpre*, pour lequel *Word* distingue six séries synonymiques (les adjectifs en gras dans la liste suivante, proposée par *Word*, font l'objet d'un commentaire de notre part) :

âpre : accidenté, escarpé, abrupt, raboteux
âpre : dur, pénible, austère, cruel, **violent**, sévère, **véhément**, **rigoureux**, **rêche**
âpre : **cupide**, **avide**, ardent, vif
âpre : âcre, acide, acrimonieux, acerbe, aigre, mordant
âpre : **agreste**, **rustique**, **sauvage**, brutal, ladre, rude, revêche

L'adjectif *rêche* est un adjectif du <toucher> qui qualifie des objets comme *tissu* ou, de façon générale, n'importe quelle surface d'un objet, ce qui n'est pas le cas des autres adjectifs qui figurent dans la même série. Rien ne permet de savoir que l'adjectif *rigoureux* comme synonyme de *âpre* relève du domaine de la météo et s'applique soit à des saisons (*automne*, *hiver*) soit à des phénomènes météorologiques comme *vent* ou *froid*. Les adjectifs *violent* et *véhément* sont appropriés à la classe des <combats> et à celle des <discussions>, ce qui n'est pas dit. On ne voit pas non plus pour quelle raison l'adjectif *rêche* figure dans la même série. *Cupide* et *avide* ne sont pas synonymes de *âpre* tout court mais de l'adjectif composé *âpre au gain*. Il n'y a aucune indication sur les contextes dans lesquels *ardent* est synonyme de *âpre*. Enfin, il est difficile de trouver des classes de substantifs où *âpre* soit synonyme de *agreste*, *rustique*, *sauvage*. Il est clair que la synonymie est fonction du contexte syntaxique et ne peut pas être établie sur la base d'un mot isolé.

7.4. Intérêt pour la traduction

Dès lors que l'on a décrit les opérateurs en notant avec la précision maximale le domaine des arguments, il devient assez facile, dans un dictionnaire électronique, de proposer des équivalents pour la traduction. On aura ainsi :

abattre/n0 :h/n :< arbre>/sy : couper/e:to cut down/d :fällen
abattre/N0 :h/N :<aéronef>/Sy :descendre/E:to shoot down/D :abschiessen
abattre/N0 :h/N :<construction>cloison/Sy :démolir/E:to pull down/D :abreißen
abattre/N0 :h/N1 :h/Sy :exécuter/E:to shoot down/D :erschiessen
abattre/N0 :évé/N :h/Sy :démoraliser/E:todemoralize/D :niederdrücken
abattre/N0 :h/N :cartes/Sy :déposer/E:to lay down/D :ablegen
abattre/N0 :h/N :minerai/Sy :détacher/E:to break away/D :
abattre/N0 :h/N :<anim de bouch>/Sy : /E:to break away/D :schlachten

où *h* désigne un substantif humain. Voici un autre exemple :

prendre <aliment>/E:to have, eat/D: essen, nehmen
prendre <boisson>/E:to have,drink/D: trinken, nehmen
prendre <moyen de transport>/E: to take, go by/D: benutzen
prendre <ville>/E: to capture/D: einnehmen
prendre <maladie infectieuse>/E: to catch/D: holen

7.5. Traitement des prépositions

On sait que pour le traitement automatique des langues et, en particulier pour la traduction automatique, les prépositions présentent des difficultés sans nombre. Les classes d'objets permettent d'éviter beaucoup d'erreurs d'analyse. Le fait d'établir des classes correspondant à chaque préposition permet de lever une foule d'ambiguïtés et vient au secours de l'analyse linguistique, qu'elle rend plus aisée. Voici quelques exemples :

à <N temps ponctuel> : à deux heures
 à <ville> : à Marseille
 à <ingrédients> : à l'ail, au poivre
 à <cardinal> : à trois, à quatre
 à <lieu de travail> : au bureau, au labo
 à <combustible> : au mazout, à l'électricité
 à <monnaie> : à cent francs
 à <moyen de transport animal> : à cheval, à chameau
 etc.

en <matière> : en fer, en plastique
 en <vêtement> : en pyjama, en veste
 en <pays> : en France, en Allemagne
 en <année> : en 1992
 en <saison> : en été, en automne
 en <mois> : en avril, en mai
 en <moyen de transport en commun> : en avion, en train
 en <N forme> : en poire, en banane
 en <couleur> : en rouge, en violet
 en <langue> : en français, en allemand
 en <qualité> : en connaisseur, en savant

7.6. Classes d'objets et traitement de l'anaphore

Les classes d'objets permettent de détecter automatiquement et de traiter de façon rigoureuse les figures de rhétoriques, qui semblent au premier abord échapper à un traitement mécanique. Pour mettre en lumière la procédure que nous allons utiliser, nous exposerons d'abord le problème de la structuration des classes entre elles. Les classes d'objets ne sont pas décrites en elles-mêmes et de façon isolée, car ce traitement occasionnerait une énorme redondance. Soit la classe des <moyens de transports individuels> (*voiture, auto, berline*, etc.). Si l'on dresse la liste des opérateurs appropriés à cette classe, on aura des verbes strictement appropriés comme *conduire* ou *garer* en position d'objets et *démarrer, caler* ou *être en seconde (vitesse)* en position de sujet. Il se trouve que ces verbes s'appliqueraient aussi à tous les <moyens de transports terrestres> : *autocar, camion*. Pour éviter de répéter les opérateurs appropriés à chaque sous-classe, on établira une hiérarchie des moyens de transports et on attribuera les opérateurs appropriés aux classes super-ordonnées. Les classes « inférieures » hériteront de toutes les propriétés des classes qui les dominent. On évite ainsi les redondances. Ainsi, dans un autre domaine, un terme comme *pinot noir* héritera de tous les opérateurs appropriés à la classe des vins qui, à son tour héritera de celle des <alcools>, et cette dernière héritera des opérateurs appropriés à celle des <boissons>. Cette hiérarchisation

vaut aussi pour les prédicats, qu'ils soient nominaux ou verbaux, comme nous allons le voir. Soit la phrase :

L'individu arrêté par la police avait (commis un assassinat, assassiné son voisin).

Il est possible de reprendre ces prédicats par une anaphore nominale, dite « fidèle » :

L'individu arrêté par la police avait (commis un assassinat, assassiné son voisin). Cet assassinat a été puni de vingt ans de prison.

Une première constatation s'impose : l'anaphore est indépendante de la barrière des catégories, ce qui montre l'intérêt d'une description sémantique. Une reprise par une anaphore verbale poserait plus de problèmes, en particulier de nature aspectuelle. Pour anaphoriser des prédicats d'action, une simple répétition verbale (anaphore fidèle) est stylistiquement inappropriée :

Paul a assassiné son voisin. Il l'a assassiné par jalousie.

Si l'on veut éviter ce qui paraît une telle répétition, on peut penser au verbe *faire*, que nous avons vu plus haut ou, mieux encore, à un classifieur d'action comme *agir* :

Paul a assassiné son voisin. Il a agi ainsi par jalousie.

Quand il s'agit moins d'une action ponctuelle que d'une habitude, l'anaphore peut être prise en charge par la racine *comport-* :

Il nous a fait la tête. (Il se comporte ainsi, il a ce comportement) chaque fois qu'on lui refuse ce qu'il demande.

Mais le classifieur super-ordonné le plus évident est ici le mot *crime* :

Il a assassiné son voisin. Ce crime a été puni rapidement.

À un niveau plus élevé, on peut trouver un substantif comme *geste* ou *acte* :

(Ce geste, cet acte), il l'avait fait pour se venger de son patron.

On voit que la hiérarchisation des classes permet de générer des anaphores de façon naturelle et aisée.

7.7. Classes d'objets et mécanisme de la métaphore

Nous allons montrer comment les classes d'objets permettent de mettre en évidence le mécanisme qui est à la base d'une autre figure de rhétorique : la métaphore. Nous allons illustrer notre analyse par deux exemples.

7.7.1. Moyens de transports « deux roues »

Parmi les moyens de transports routiers, on peut isoler la sous-classe des <transports par animal> : *cheval, mulet, chameau, âne*, etc. Les opérateurs qui leur sont appropriés sont, entre

autres : *voyager à dos de, faire une promenade à, monter, faire du, être à califourchon sur, se déplacer à dos de, tomber de, faire une chute de*. Ces animaux ne sont interprétés comme moyens de transports qu'avec les opérateurs que nous avons mentionnés. D'autres verbes les verseraient dans la classe des animaux de traits : *brider, harnacher, atteler, dételier*. Observons maintenant le comportement des moyens de transports individuels appelés <deux-roues>. On constate qu'ils ont des opérateurs appropriés communs à la classe précédente :

- a) À la différence des autres moyens de transports, qui prennent la préposition *en* : *voyager en (bateau, voiture, train)*, on a ici la préposition *à*, qui est commune aux transports animaux et aux deux-roues (*être, aller, monter, faire un tour*) *à (cheval, vélo, moto)* ;
- b) on trouve aussi des verbes construits avec la préposition *sur* : *être perché sur (son vélo, son cheval)* ;
- c) les éléments des deux classes sont des compléments naturels du verbe *enfourcher* : *enfourcher (son cheval, son vélo)* ;
- d) de plus, ce sont des compléments de certains prédicats de mouvement : (*tomber, faire une chute*) *de (cheval, vélo, moto)*.

Le mécanisme de la métaphore est donc le suivant : il y a métaphore quand une classe d'objets (ici les <deux-roues>) emprunte les opérateurs appropriés à une autre classe d'objets (les <moyens de transports animaux>). La métaphore est donc une particularité des langues naturelles qui interdit que l'on établisse des arborescences en dehors de la syntaxe.

7.7.2. L'argent et les liquides

Les substantifs relevant de la classe d'objets <argent> (*dollar, euro*) ont comme prédicats strictement appropriés les verbes suivants :

coûter/N0 : <inc>/N1 : <argent>
dépenser/N0 : hum/N1 : <argent>
gagner/N0 : hum/N1 : <argent>
perdre/N0 : hum/N1 : <argent>
placer/N0 : hum/N1 : <argent>/N2 : Prép Nloc
prêter/N0 : hum/N1 : <argent>/N2 : à hum

Tous les substantifs qui peuvent figurer en position argumentale avec l'ensemble de ces verbes appartiennent nécessairement à la classe <argent>. Examinons maintenant les prédicats appropriés aux substantifs qui désignent des <liquides>. On prendra comme exemple prototypique le substantif *eau*.

baigner/N0 : hum/N1 : dans <eau>/N2 :
couler à flots/N0 : <eau>/N1:/N2 :
drainer/N0 : <canalisation>/N1 : <eau>/N2 : Nloc
injecter/N0 : hum/N1 : <eau>/N2 : dans <matière>
nager/N0 : hum/N1 : dans <eau>/N2 :
pomper/N0 : hum/N1 : <eau>/N2 : de Nloc
soutirer/N0 : hum/N1 : <eau>/N2 : de <contenant>

transvaser/N0 : hum/N1 : <eau>/N2 : de <contenant>/N3 : à <contenant>
verser/N0 : hum/N1 : <eau>/N2 : à hum

On observera que tous ces opérateurs, appropriés à la classe des <liquides>, s'appliquent aussi aux substantifs de la classe <argent> :

baigner/N0 : hum/N1 : dans <argent>/N2 :
couler à flots/N0 : <argent>/N1:/N2 :
drainer/N0 : <projet>/N1 : <argent>/N2 :
injecter/N0 : hum/N1 : <argent>/N2 : dans <entreprise>, <projet>
nager/N0 : hum/N1 : dans <argent>/N2 :
pomper/N0 : hum/N1 : <argent>/N2 : à hum
soutirer/N0 : hum/N1 : <argent>/N2 : à hum
transvaser/N0 : hum/N1 : <argent>/N2 : de <compte>/N3 : à <compte>
verser/N0 : hum/N1 : <argent>/N2 : à hum

La notion d'opérateurs strictement appropriés permet donc de détecter les métaphores d'un texte.

7.7.3. Les relations d'héritage

Les relations entre classes sont fondées sur des bases syntaxiques représentées par les liens établis entre les prédicats et les arguments et non des nuages sémantiques sans contours précis, comme le sont les réseaux sémantiques. Nous allons établir une structuration du vocabulaire des <boissons>, avec comme objectif de définir la classe des <vins>. Nous commençons par le niveau le plus élevé, incarné par le terme <boisson>, que nous définissons non pas comme un équivalent de <liquide>, mais comme un liquide destiné à être bu. De ce fait, la classe est définie par les opérateurs suivants :

- verbes : *boire, siroter, siffler* ;
- prédicat nominal (aspect itératif) : *être buveur de* ;
- adjectifs : *insipide, imbuvable, potable*.

Les opérateurs que nous venons de donner sont communs à toutes les boissons. Nous mettons ensuite au point la sous-classe des <boissons alcoolisées>, à l'aide des opérateurs :

titrer/N0:<alcool>/N1 :[Card] degré(s)
avoir [Card] degré(s),
avoir une teneur (en alcool) de [Card] degrés.

D'autres prédicats s'appliquent aux alcools :

cuver/N0 :hum/N1 :alcool
picoler/N0 :hum/N1 :alcool
enivrer/N0 :alcool/N1 :hum

À l'aide d'autres opérateurs, on peut établir des sous-classes, séparant les alcools forts des autres. On créera la classe des <alcools et spiritueux> en se servant d'un verbe comme *distiller*, qui a la particularité d'avoir en position d'objet la source et le résultat :

On distille des prunes.
On distille du schnaps.

Les deux emplois ne sont cependant pas confondus, du fait des opérateurs généraux des <boissons> dont héritent les alcools, mais non les fruits. Les <vins> sont définis par des prédicats dont le nombre est impressionnant. En voici quelques-uns sur plusieurs centaines :

Verbes :

décanter/N0:hum/N1: <vin>
se madériser/N0: <vin>
tirer/N0: hum/N1 :<vin>

Adjectifs :

aigre/N0:<vin>
aigret/N0:<vin>
âpre/N0:<vin>
capiteux/N0:<vin>
charpenté/N0:<vin>
corsé/N0:<vin>
équilibré/N0:<vin>
gouleyant/N0:<vin>
tuilé/N0:<vin>

Il ne faut pas confondre ces adjectifs, qui sont des opérateurs appropriés à l'ensemble des vins, avec un petit nombre d'adjectifs qui désignent des types de vins : *vin blanc*, *vin rouge*, *vin rosé*, *vin gris*, etc. Certains adjectifs sont strictement appropriés comme *gouleyant* ou *tuilé*, d'autres non comme *équilibré* ou *âpre*, qui ont d'autres emplois. Mais la classe des <vins> peut être délimitée par une combinaison de prédicats à emplois multiples : un substantif dont on peut dire à la fois qu'il est *aigre*, *corsé* et *charpenté* appartient nécessairement à la classe des <vins>. Ainsi pour mettre au point l'arborescence qui mène au <vin>, on part du niveau le plus élevé de la notion de <concret>. À ce titre, les substantifs désignant des <vins> héritent de toutes les propriétés générales des concrets : poids, volume, couleur, etc. Le second embranchement séparera les liquides des objets solides. Pour les définir, on aura des verbes comme *verser*, *couler*, *déborder*, *imbiber*, *s'égoutter* et des adjectifs comme *dense*, *fluide*, *huileux*. Parmi ces liquides, on séparera les objets naturels (*eau*, *eau de pluie*, *eau de source*) des artefacts à l'aide des prédicats suivants : *fabriquer*, *réaliser*, *mettre au point*, *produire*, etc. On distinguera alors parmi les liquides les boissons, etc. Un tel travail descriptif est d'abord un problème de linguistique plus que de représentation informatique.

8. Classes d'objets et conjugaison des prédicats nominaux

8.1. Une conjugaison lexicale

Les prédicats nominaux sont définis, comme les prédicats verbaux, par un domaine d'arguments et par leur inscription dans le temps (conjugaison). En français, et dans la plupart des langues indo-européennes, la conjugaison verbale est suffixale, mais on sait qu'à l'origine, elle était aussi de nature lexicale. Certaines désinences verbales, en particulier celle

de l'imparfait *-ais* et celle du futur *-ai*, sont des résidus d'anciennes formes du verbe *avoir*. Cette analyse s'appliquait déjà au latin. En se réduisant à des désinences, ces verbes perdent leur autonomie syntaxique et ne conservent que les indications temporelles réduites à des marqueurs morphologiques. La conjugaison nominale n'a pas atteint ce stade. Les noms prédicatifs sont actualisés par un type particulier de verbes, appelés verbes supports. Ceux-ci précèdent le prédicat nominal, de sorte que, sur le plan strictement superficiel, il n'y a pas de différence dans les séquences catégorielles entre une phrase à prédicat verbal et une autre à prédicat nominal. Cependant les verbes supports ont des propriétés totalement différentes des prédicats verbaux, comme nous le montrerons dans ce qui suit.

8.2. Différences syntaxiques entre un verbe support et un verbe prédicatif

Soit les deux phrases :

Paul a donné une gifle à Jean.

Paul a donné un livre à Jean.

Dans l'analyse classique, on affirme que dans les deux cas le verbe *donner* a trois arguments : un sujet (*Paul*), un complément direct (respectivement *livre* et *gifle*), un complément indirect second introduit par la préposition *à* (*Jean*). Mais c'est passer sous silence de grandes différences :

- le complément direct *livre* est un substantif concret tandis que *gifle* est abstrait ;
- le déterminant est à peu près libre avec le substantif *livre*, tandis qu'il existe de fortes contraintes sur le déterminant de *gifle* : les quantifieurs y sont possibles *Paul a donné (deux, trois, plusieurs) gifles à Jean*, mais non le défini : **Paul lui a donné la gifle*, ni certains possessifs : **Paul lui a donné (ma, ta, notre) gifle* ;
- la pronominalisation de *livre* (*Ce livre, Paul l'a donné à Jean*) est naturelle, ce qui n'est pas le cas avec *gifle* : *?Cette gifle, Paul la lui a donnée* ;
- l'interrogation en *que* est naturelle quand elle porte sur le complément concret mais non sur l'abstrait : *Qu'est ce que Paul lui a donné ? – Un livre, *une gifle* ;
- le verbe *donner* peut être nominalisé dans la première phrase, c'est-à-dire quand il est prédicatif mais non dans la seconde : *Paul lui a fait don d'un livre* ; **Paul lui a fait don d'une gifle* ;
- le complément en *à N* semble dépendre du substantif *gifle* dans la première phrase mais non de *livre* dans la seconde : *la gifle de Paul à Jean* ; **le livre de Paul à Jean* ;
- le substantif *gifle* est associé au verbe *gifler*, de sorte qu'en gros *donner une gifle* est synonyme de *gifler*. On dira que le prédicat, i.e. le mot qui sélectionne les arguments, n'est pas le verbe *donner* mais le substantif *gifle* ;
- la seconde phrase n'est donc pas une phrase à trois arguments mais à deux seulement, selon le schéma suivant : *gifle (Paul Jean)* et le verbe *donner* n'est pas un prédicat mais un verbe qui « conjugue » le prédicat nominal *gifle*. Nous appelons ce type de verbes des *verbes supports*.

8.3. Statut théorique des verbes supports

Les verbes supports peuvent être définis théoriquement de la façon suivante :

a) Leur propriété essentielle est d'actualiser les prédicats nominaux. Dans une phrase comme *Paul a fait un voyage à Rome*, ce n'est pas le verbe *faire* qui sélectionne les arguments mais le substantif *voyage*, qui est le prédicat de la phrase. Le verbe *faire* « conjugué » ce substantif prédicatif, l'inscrit dans le temps.

b) Il découle de là que le verbe support peut être effacé dans une phrase, sans que celle-ci perde son statut de phrase : l'actualisation seule sera absente. Cet effacement se fait par l'intermédiaire d'une phrase relative :

Paul a fait un voyage à Rome.
le voyage que Paul a fait à Rome
le voyage de Paul à Rome

L'effacement de l'actualisation s'observe aussi avec les prédicats verbaux : on a alors une réduction infinitive : *j'ai entendu descendre Paul* où le verbe de la complétive ne porte pas de marque d'actualisation mais hérite de celle du verbe de la principale *j'ai entendu*.

c) Les transformations morphologiques (nominalisation, adjectivation, « verbalisation ») sont le fait des prédicats. Les verbes supports ne peuvent faire l'objet d'un changement de catégorie. Les supports *être*, *faire*, *avoir* n'ont jamais de forme nominale. *Donner* n'est nominalisable que lorsqu'il est prédicatif.

Luc a donné une pierre précieuse à Léa
Luc a fait don d'une pierre précieuse à Léa
Le don d'une pierre précieuse est un geste symbolique.

Luc a donné un conseil à Paul.
Luc a fait don d'un conseil à Paul.
**Le don d'un conseil n'est que de l'hypocrisie.*

d) On a pensé pendant longtemps que les verbes supports avaient pour fonction d'être des agents de nominalisation (cf. J. Giry 1978). Le support *faire* permet ainsi au verbe *voyager* de prendre une forme nominale *voyage* :

Paul a voyagé.
Paul a fait un voyage.

Cette fonction de nominalisation des verbes supports n'est pourtant pas une propriété définitionnelle, car il existe à peu près deux fois plus de prédicats nominaux « autonomes » qu'il n'y en a de déverbaux :

Paul a fait un tour en Italie.
Paul a fait une sottise.

e) Comme les verbes supports actualisent les prédicats nominaux, ils prennent en charge, en outre, les informations aspectuelles qui peuvent les caractériser.

Paul fait une tournée de conférences.

Paul entame une tournée de conférences.

Paul a fait une bêtise.

Paul multiplie les bêtises.

8.4. Une conjugaison qui repose sur des classes sémantiques

Pour bien des raisons (enseignement du français comme langue seconde ou analyse automatique de textes), il est important d'être en mesure de prédire la conjugaison de tous les prédicats. Or, à la différence des verbes, le choix du support est directement lié à la nature sémantique du prédicat nominal. La conjugaison nominale est directement dépendante des classes d'objets. On est donc contraint à sous-catégoriser les substantifs. La première arborescence est celle qui sépare les prédicats nominaux en trois hyperclasses : *les actions*, *les états*, *les événements*. À chacune de ces classes correspondent respectivement des supports génériques *faire* (*un travail*), *avoir* (*une bonne santé*) et *avoir lieu* (*un match aura lieu ce soir*). Plus de 60% des prédicats nominaux peuvent être conjugués de la sorte. Il suffit pour eux de coder cette propriété sémantique et on générera la conjugaison adéquate :

Paul a fait un voyage en Italie.

Paul a un bon caractère.

Un tremblement de terre a eu lieu en Turquie.

Les autres prédicats nominaux, il s'agit de plusieurs dizaines de milliers de substantifs, ont des supports appropriés qui sont fonction de leur classe sémantique. Ainsi les prédicats de <coups>, qui sont incontestablement des actions, sont actualisés par le support *donner* : (**faire, donner*) *une claque à Nhum*. De même, *faire* est très peu naturel avec les actions techniques, qui prennent *procéder à* (**faire, procéder à*) *le tirage au sort du gagnant* ; (**faire, procéder à*) *l'arrestation du meurtrier*. Le substantif *conclusion* ne prend pas le support générique *faire*, il est actualisé par le verbe *tirer*, qui lui est strictement approprié : *Luc a conclu que Paul avait tort* ; *Luc a tiré la conclusion que Paul avait tort*.

8.5. Verbes supports et classes de prédicats

Nous venons de voir que, pour conjuguer les prédicats nominaux, on ne peut pas se contenter de classer les prédicats nominaux en actions, états et événements, mais qu'il faut mettre au point les sous-classes (classes d'objets) auxquelles ils appartiennent. Le nombre de ces classes n'est pas connu à l'heure actuelle. Leur dénombrement permettra de mettre au point un « *Bescherelle* » des prédicats nominaux (voir plus loin). Voici, à titre d'illustration, quelques-unes de ces classes. Nous mettons les supports en italique et nous donnons entre parenthèses des substantifs prédictifs à titre d'exemples.

8.5.1. Actions

Action générale : *déployer* (activité), *effectuer* (un repli), *effectuer* (voyage, tour)

Action sur N : *exercer* (tyrannie, pression)

Aides : *accorder* (une faveur à), *allouer* (allocation), *apporter* (aide), *attribuer* (subvention), *prêter* (aide, concours), *prêter* (attention)

Attitude : *arborer* (sourire)

Combats : *engager* (combat, conversation), *mener* (combat, guerre), *livrer* (bataille, combat), *mener* (opérations, interventions)

Comportements : *épouser* (une attitude, un comportement), *faire preuve de* (courage)
Cours-enseignement : *dispenser* (enseignement), *donner* (cours)
Crimes : *commettre* (crime, forfait), *consommer* (crime), *perpétrer* (crime)
Coups : *administrer* (gifle, baptême), *allonger* (gifle), *asséner* (un coup), *bourrer* (qqn. de coups), *crépiter* (coups), *décocher* (coup), *distribuer* (claques), *filer* (claque, gifle), *flanquer* (gifle, coup), *foutre* (gifle, claque), *passer* (coup, gifle), *porter* (coup, estocade, attaque)
Cris : *émettre* (cri, soupir), *jeter* (regard, cri), *lancer* (cri), *pousser* (cri, barrissement)
Décision : *prendre* (décision)
Gestes : *esquisser* (geste, sourire), *lancer* (signe, sourire)
Opposition : *opposer* (fin de non-recevoir), *opposer* (refus)
Opérations chirurgicales : *pratiquer* (opération, endoscopie), *pratiquer* (une incision)
Paroles : *adresser* (un salut à), *égrener*, *élever* (des protestations), *formuler* (un souhait), *hasarder* (une réplique), *infliger* (démenti), *jeter* (défi), *lever* (objection, protestation), *passer* (coup de fil), *prodiguer* (conseils), *proférer* (des propos), *soulever* (une objection), *tenir* (discours, propos), *tirer* (conclusion), *trousser* (compliment)
Ordres : *brailler* (un ordre), *donner* (ordre), *gueuler* (un ordre), *hurler* (un ordre), *intimer* (un ordre)
Punition : *infliger* (défaite)
Questions : *poser* (questions)
Perception : *jeter* (regard, défi), *porter* (regard (adj) ...)
Recherches, enquêtes : *mener* (enquête, recherches)
Sentiments : *avoir* (peur, respect), *baigner dans* (joie, bonheur), *bouillonner* (de colère), *brûler* (d'amour), *cajoler* (un rêve), *caresser* (désir, projet, rêve), *déborder* (d'affection), *éprouver* (joie, plaisir), *nourrir* (amour, haine), *plonger dans* (malheur), *ressentir* (douleur, joie, tristesse), *sombrer dans* (mélancolie)
Changements : *négocier* (un virage), *opérer* (un changement)

8.5.2. États

Propriétés

assurer (responsabilité), *partager* (défauts), *porter* (accent, accent grave), *porter* (blessure à Npc), *porter* (intérêt ...), *porter* (nom, dénomination), *porter* (responsabilité), *posséder* (qualités), *être doté* (force), *être doué de* (facultés)

États événementiels

accuser (la fatigue), *afficher* (recul, changement), *afficher* (santé resplendissante, excédent de), *connaître* (un regain de, une montée de, déclin), *enregistrer* (des changements), *être sujet à* (vertige), *manifester* (des signes de fatigue), *présenter* (symptômes, des signes de fatigue), *respirer* (la santé), *révéler* (un taux de N), *traduire* (une baisse de rythme)

8.5.3. Événements

Le français a comme particularité que tous les événements, quelle que soit leur nature, peuvent être actualisés par le support *avoir lieu* : *un séisme a eu lieu dans l'océan Indien* ; *une cérémonie commémorative a eu lieu aux Invalides*. Une première sous-classification sépare les événements « fortuits » des événements « organisés ». Les premiers prennent le support *se*

produire : un séisme s'est produit dans l'océan Indien et les seconds se dérouler : une cérémonie commémorative s'est déroulée aux Invalides.

Voici une petite liste de supports correspondant à des sous-classes d'événements : (malheur) *advenir* ; (signes) *apparaître* ; (accident) *arriver* ; (conflit) *éclater* ; *se faire* (silence), *se passer* (tractation) ; (trêve) *intervenir* ; (difficultés) *naître* ; (troubles) *s'annoncer* ; (paix) *se faire* ; (difficultés) *se faire jour* ; (empêchements) *se former* ; (obstacles) *se lever* ; (symptômes) *se manifester* ; (obstacles) *se produire* ; (insuffisances) *se révéler* ; (difficultés) *surgir* ; (incident) *survenir* ; (défaillances) *venir au jour*.

8.6. Variantes de verbes supports

On appelle *variantes libres* des verbes supports qui n'apportent, par rapport aux supports considérés comme standards, aucune information spécifique, comme des changements aspectuels et des modifications de structures.

Paul a fait un voyage à Rome.
Paul a effectué un voyage à Rome.

Paul a fait un exploit.
Paul a accompli un exploit.

Ces variantes sont à peu près équivalentes du point de vue du niveau de langue et de l'aspect.

8.7. Verbes supports et niveaux de langue

Certaines variantes relèvent d'une différence de niveau de langue. Ainsi le support *donner* avec *gifle* peut être paraphrasé par des verbes comme *administrer*, *filer*, *flanquer*, *foutre*, *allonger*, etc. De même, avec les prédicats de <don> ou de <secours>, on aura une petite paradigme comme *donner*, *accorder*, *attribuer*.

8.8. Verbes supports métaphoriques

À côté de verbes supports basiques ou élémentaires, on trouve des supports « lourds » de nature métaphorique :

Paul (a, éprouve, ressent) de l'amour pour Marie.
Paul (a, caresse) l'espoir de réussir.

Voici d'autres exemples : *apporter/aide* ; *brosser/ tableau* ; *cajoler/rêve* ; *caresser/désir*, *projet, rêve* ; *consommer/crime* ; *déployer/activité* ; *effectuer/voyage, tour* ; *entretenir/relations avec* ; *filer/claque, gifle* ; *jeter/cri* ; *jeter/regard à qqn* ; *lancer/regard* ; *lancer/cri, appel* ; *lancer/défi* ; *lancer/signe, sourire* ; *négociier/ virage* ; *porter/attention* ; *porter/regard + adj* ; *prendre/bain* ; *prendre/décision* ; *prêter/aide, concours* ; *prêter/attention*.

Ces verbes sont de nature métaphorique et ont un fonctionnement de verbes supports. Cependant, ils mériteraient une étude qui mettrait en évidence s'ils ont exactement les mêmes propriétés que les supports standards.

8.9. Verbes supports et passif

Les verbes déponents du latin comme *admirari* ne peuvent pas prendre de désinence de passif, car ils en ont déjà formellement une. Le latin procède alors à une forme supplétive en *habere* :

Paulus admiratur Marcum.
Marcus habet admirationem Pauli.

Nous ne sommes pas en mesure de dire combien de verbes sont concernés par cette construction en latin. Elle existe aussi en français, où nous avons des données plus précises. Nous indiquons ici le couple formé par le verbe support actif et le support passif :

Donner/recevoir :

Luc a giflé Paul.
Paul a été giflé par Luc.

Luc a donné une gifle à Paul.
Paul a reçu une gifle (de la part de + de) Luc.

faire/recevoir :

Luc a fait un salut à Paul.
Paul a reçu un salut de Luc.

Luc a fait des compliments à Paul.
Paul a reçu des compliments de Luc.

faire/subir

Luc a fait des vexations à Paul.
Paul a subi des vexations de la part de Luc.

infliger/subir

Luc a infligé un camouflet à Paul.
Paul a subi un camouflet de la part de Luc.

Luc a infligé un échec à Paul.
Paul a subi un échec de la part de Luc.

exercer/subir

Luc a exercé de fortes pressions sur Paul.
Paul a subi de fortes pressions de la part de Luc.

avoir/avoir

*Luc a du respect pour cette attitude.
Cette attitude a le respect de Luc.*

Procéder à/faire l'objet de

*On procède alors au nettoyage complet de la piste.
La piste fait alors l'objet d'un nettoyage complet.*

Voici quelques autres supports passifs : *bénéficier de* (prêt), *écoper de* (punition), *encaisser* (coups), *endurer* (souffrance), *essuyer* (échec, défaite), *être l'objet de* (critiques), *obtenir* (une subvention), *palper* (une subvention), *prendre* (gifle, coup), *ramasser* (coups). Le passif nominal concerne en français plus de cinq mille substantifs, ce qui veut dire qu'il est numériquement plus important que le passif verbal, qui concerne environ deux mille verbes.

8.10. Verbes supports et aspect

Nous avons vu jusqu'à présent que la fonction première des verbes supports est d'inscrire les prédicats nominaux dans le temps. Certains supports apportent, en outre, des informations aspectuelles. On trouvera dans ce qui suit un certain nombre d'exemples.

8.10.1. L'inchoatif

Si l'on part de l'exemple suivant : *Paul fait une étude sur la vinification*, on peut remplacer le support *faire* par d'autres verbes qui prennent en charge l'aspect inchoatif :

Paul (commence, entame, entreprend) une étude sur la vinification

Cependant *commencer* et *entreprendre* ne sont pas des supports mais des auxiliaires, car ils sont compatibles avec un (vrai) support. Or, deux supports ne peuvent pas figurer ensemble dans une même phrase :

*Paul commence à faire une étude sur la vinification.
Paul entreprend de faire une étude sur la vinification.
*Paul entame de faire une étude sur la vinification.
Paul entame une étude sur la vinification.*

Nous considérons donc *entamer* comme seule forme inchoative de *faire* dans les exemples ci-dessus. Voici d'autres exemples d'inchoatifs de nature diverse :

*Luc (fait, esquisse) un geste de protestation.
Luc (fait, esquisse) une grimace.
Luc (a, entame) des négociations avec Paul.
Cette pratique (est, tombe) en désuétude.
Luc (fait, débute) un tour de chant.
Luc (traite, aborde) un sujet délicat.
Luc (fait, ébauche) un plan de la ville.*

La liste des supports inchoatifs est assez conséquente : *aborder* (la trentaine), *accéder* à (la sagesse), *acquérir* (une capacité), *adopter* (attitude), *amorcer* (geste), *attaquer* (un travail), *attraper* (grippe), *embrasser* (une croyance), *entonner* (chant), *prendre/perdre* (poids, assurance). Les états et les événements ont eux aussi des supports inchoatifs.

8.10.2. Le progressif

La notion de progression ou de déroulement d'une action ou d'un événement est prise en charge par des supports spécifiques. On fera ici la même distinction entre verbes auxiliaires et verbes supports :

Luc fait l'ascension du Mont Blanc.

Luc (continue, poursuit) l'ascension du Mont Blanc

*Luc (continue, *poursuit) de faire l'ascension du mont Blanc*

Luc poursuit (la, son) ascension du mont Blanc

La forme pronominale *se poursuivre* traduit l'aspect progressif des prédicats événementiels :

Il y a un conflit entre ces deux personnes.

Le conflit entre ces deux personnes se poursuit.

En voici d'autres concernant à la fois les actions, les états et les événements : *perdurer* (grève), *garder* (calme), *garder* (souvenir, sentiment), *persévérer* (dans son N), *persister* (symptômes), *poursuivre* (travail, recherches), *conserver* (son calme).

8.10.3. Le terminatif

Les verbes suivants peuvent être considérés comme des supports « terminatifs » : *interrompre, suspendre* :

**Luc a interrompu de faire son travail.*

Luc a interrompu son travail.

Luc a suspendu les hostilités contre ses voisins.

Quand un prédicat nominal est caractérisé par un aspect terminatif, il existe des contraintes sur sa détermination : l'indéfini est difficile dans ce cas : *?Luc a suspendu des hostilités*. Ces restrictions s'observent aussi avec le verbe *perdre* (cf. R. Vivès 1983) qui traduit plutôt que l'aspect terminatif le fait que l'état ou le procès sont révolus :

Luc a de la bonne humeur

**Luc a perdu de la bonne humeur*

Luc a perdu (E, de) sa bonne humeur

où le possessif renvoie à un sujet coréférent sous-jacent que l'on peut reconstituer :

Luc a perdu la bonne humeur qu'il avait.

On peut ranger dans cette classe les emplois suivants : *abandonner* (son arrogance), *aboutir* (échec), *atteindre* (but), *baisser* (pression, poids), *boucler* (travail, randonnée), *disparaître* (symptômes), *perdre* (respect, souvenir).

8.10.4. L'itératif

Il existe des supports spécifiques, munis du préfixe *re-* qui ont la particularité de ne pas avoir d'existence autonome :

Luc a lancé un appel à Paul.

*Luc a (ré)itéré, *(itéré) son appel à Paul.*

Luc a fait une demande au ministère.

*Luc a (renouvelé, *nouvelé) sa demande au ministère.*

Les verbes suivants ne peuvent pas non plus être analysés comme ayant un préfixe :

Luc a donné des conseils à Paul.

Luc a ressassé ses conseils à Paul.

Luc a (donné, adressé) un avertissement à Paul.

Luc a rabâché son avertissement à Paul.

Luc a seriné des avertissements à Paul.

Luc a multiplié les mises en garde à Paul.

Les supports qui véhiculent une interprétation fréquentative imposent aux prédicats nominaux et à leur détermination certaines restrictions. Avec *multiplier* le substantif prédicatif est obligatoirement au pluriel, avec une interprétation anaphorique :

Luc a fait une mise en garde à Paul.

*Luc a multiplié (*des, les) mises en garde à Paul.*

8.10.5. L'intensif-multiplicatif

I. Mel'cuk (1988) a attiré l'attention sur l'importance linguistique de l'expression du haut degré en dégageant sa « fonction lexicale » *magn*. Cet aspect concerne à la fois les actions, les états et les événements. Le verbe support qui actualise les *coups* est naturellement le verbe *donner* : *Luc a donné un coup à Paul*. Le verbe *asséner* est interprété comme un intensif par rapport à *donner*. De même, les prédicats de <sentiments> prennent pour la plupart le support *avoir*. La notion de haut degré est prise en charge par une grande diversité de verbes en fonction des différents types de sentiments. En voici quelques exemples :

joie (avoir, être de/déborder de, être inondé de)

peur (avoir/trembler de)

amour (avoir/déborder de)

ingratitude (avoir/être un monstre)

Les supports itératifs sont nombreux et diversifiés : *abreuver de* (conseils, reproches), *accabler de* (reproches), *accumuler* (les bêtises), *aligner* (les échecs), *arroser* (qqn de

subventions), *asperger* (qqn de subventions), *assaillir* (malheurs), *bombarder* (qqn de conseils), *capitaliser* (des avantages), *cumuler* (défauts, inconvénients), *déverser* (des tonnes d'injures sur), *fourmiller* (de fautes), *gaver* (qqn de conseils), *marteler* (mots, propos), *rabâcher* (propos).

8.10.6. Le télique

Un substantif comme *sérénité* est neutre par rapport à l'opposition que nous venons de faire. Une phrase comme : *Luc est d'une grande sérénité* traduit un état indépendamment d'un éventuel événement antérieur, on dira qu'il s'agit d'un état stable. Certains adverbes accentuent cette interprétation :

Luc est naturellement d'une grande sérénité
Luc est d'une sérénité naturelle

Si l'on veut attribuer à *sérénité* un aspect télique, on aura recours au support *atteindre* (à), *trouver* :

Luc a atteint la sérénité
Luc a trouvé la paix en quelques instants

8.11. Problèmes de traduction : le cas de l'italien et de l'espagnol

Nous avons dit plus haut que toutes les langues ont des verbes supports. Il est intéressant d'examiner de ce point de vue des langues génétiquement proches comme le français, d'une part, et l'italien et l'espagnol, de l'autre. Nous mettrons en évidence les similitudes et les différences. Ces informations nous ont été fournies par M. Prandi (Bologne) et R. Simone (Rome 3) pour l'italien et par José Luis Herrero (Salamanque) et à Xavier Blanco (Barcelone) pour l'espagnol.

8.11.1. Italien

Voici quelques exemples où l'italien et le français ont choisi les mêmes supports :

Actions :

adopter une attitude/adottare un atteggiamento
caresser un rêve/accarezzare un sogno
commettre un crime/commettere un delitto
donner un ordre/dare un ordine
emettre un cri/emettere un grido
faire une description/fare una descrizione
pratiquer une opération/praticare una operazione

États

accuser la fatigue/accusare la stanchezza
avoir peur/avere paura
brûler d'amour/ardere d'amore
éprouver de la joie/provare gioia

nourrir de l'amour/nutrire amore
porter un nom/portare un nome

Événements
avoir lieu/avere luogo
courir un danger/correre un pericolo

On observe ensuite deux supports italiens pour un support français :

apporter de l'aide/portare, dare aiuto
lancer (signe, sourire)/mandare un segno, fare un sorriso

Verbes supports différents :

Les supports peuvent reposer sur des métaphores différentes :

abreuver de conseils/inondare di consigli
déverser des injures/vomitare insulti
essuyer un échec/incassare uno sacco
négocier un virage/prendere una curva
pleuvoir des coups/grandinare colpi
seriner des propos/ripetere

Voici des supports différents :

accorder une faveur/fare un favore
livrer (combat, bataille)/dare battaglia
mener (combat, bataille)/condurre una guerra
passer contrat/firmare un contratto
passer un coup de téléphone/fare una telefonata
passer un coup/dare un schiaffo
prendre un bain/fare un bagno

8.11.2. Espagnol

Voici des cas où une traduction littérale en espagnol du verbe support français serait inadéquate :

*arriver un malheur = (*llegar / suceder) una desgracia*
*assurer une responsabilité = (*asegurar / asumir) una responsabilidad*
*écoper d'une punition = (*achicar / (recibir + sufrir) un castigo*
*éprouver de la joie = (*probar / (sentir + experimentar una _ Modif) felicidad*
*faire attention = prestar atención / *hacer atención*
*faire preuve de courage = *hacer prueba de valor / mostrar valor*
*faire un bisou = (dar / *hacer) un beso*
*faire un pas = (dar / *hacer) un paso*
*faire une promenade = (dar / *hacer) un paseo*
*filer une gifle = (*hilar / (meter + arrear + soltar) una bofetada (fam.)*
*passer un contrat = (*pasar / (firmar + cerrar) un contrato*

*passer un coup de fil = (*pasar / hacer) una llamada*

Dans les exemples suivants, une traduction littérale de l'espagnol vers le français serait source d'erreurs :

*albergar dudas = *héberger des doutes*

*barajar una hipótesis = *battre (comme on bat les cartes) une hypothèse*

*cabe la posibilidad = *la possibilité ne tient pas/il y a une possibilité*

*conciliar el sueño = *concilier le sommeil" (arriver à s'endormir)*

esgrimir un argumento = brandir (comme on brandit une épée) un argument

*estampar su firma = *estamper sa signature" apposer sa signature*

*evacuar consultas con = *évacuer des consultations avec*

*gastar una broma = *dépenser une blague*

*girar una visita a unas instalaciones (soutenu) = *tourner une visite à des équipements*

*largar un discurso (fam.) = *larguer/débiter un discours*

*llamar la atención de alguien = *appeler/attirer l'attention de qqn*

On voit que dans des langues aussi apparentées génétiquement que les langues latines, il est impossible de traduire littéralement les verbes supports.

8.12. Intérêt linguistique de la notion de verbe support

La notion de *verbe support* ainsi définie est d'une grande importance dans l'architecture générale de l'analyse syntaxique, car elle permet :

- a) de montrer qu'il existe une conjugaison nominale, parallèle à celle des verbes, et qui apporte aux prédicats nominaux les informations de temps et d'aspect ;
- b) de rendre compte d'emplois différents de prédicats nominaux : comme nous le verrons plus loin, le même prédicat nominal *regard* n'a pas le même sens selon les différents supports qui peuvent l'actualiser ;
- c) de montrer, par leur effacement possible, la constitution interne des groupes nominaux : *Jean a donné une réponse à cette question, la réponse que Jean a donnée à cette question, la réponse de Jean à cette question* ;
- d) d'expliquer la forme de la préposition dans un groupe nominal :

avoir de l'admiration pour N

être en admiration devant N

être supérieur à N

avoir de la supériorité sur

la supériorité de N sur N

- e) de former des passifs avec des prédicats nominaux ;
- f) de permettre des constructions réciproques de prédicats nominaux :

Paul et Jean se sont donné des coups.

Paul et Jean ont échangé des coups.

g) d'analyser le possessif, qui n'est qu'une forme anaphorique des génitifs subjectifs ou objectifs :

*Luc a le désir de réussir
le désir que Luc a de réussir
le désir de Luc de réussir
son désir de réussir*

*Je connais la réponse que Luc a donnée
Je connais la réponse de Luc
Je connais sa réponse*

h) d'expliquer la formation des locutions conjonctives :

*Luc a dit cela avec le but de convaincre
Luc a dit cela : il avait le but de convaincre*

*Luc a dit cela avec le désir de convaincre
Luc a dit cela : il avait le désir de convaincre*

*Luc a dit cela : il désirait convaincre
Luc a dit cela : il était désireux de convaincre*

8.13. Un *Bescherelle* des noms prédicatifs

Si l'on parle de conjugaisons à propos des noms prédicatifs, il est raisonnable de penser qu'on peut les présenter sous forme de paradigmes, ce que fait un manuel comme le *Bescherelle* pour les verbes. Nous proposons ici une structuration possible d'une telle description pour les substantifs prédicatifs. Les informations pertinentes concernent :

- les relations temporelles ;
- les propriétés aspectuelles ;
- les déterminants des prédicats nominaux.

Voici les paramètres et une grille d'analyse :

1. Classes des <Nx >
2. Verbes supports de base
3. Verbes supports appropriés
4. Verbes supports passifs
5. Verbes supports réciproques
6. Déterminants
7. Verbes supports aspectuels
 - Inchoatif
 - Intensif
 - Itératif
 - Itératif-intensif

Progressif
Terminatif
8. Construction événementielles

Nous proposons ici la description de quelques classes. Nous séparerons les actions des états et des événements.

8.13.1. Actions

Classes des <accords> : *accord, alliance, convention*
 Verbes supports : *faire*
 Verbes supports appropriés : *passer, réaliser*
 Verbes supports passifs : *obtenir, avoir*
 Verbes supports réciproques :
 Déterminants : *quantifieurs, indéfinis*
 Verbes supports aspectuels :
 Inchoatif : *engager, contracter*
 Intensif :
 Itératif : *multiplier, renouveler*
 Itératif-intensif :
 Progressif : *entretenir, poursuivre*
 Terminatif : *trouver, parvenir à, aboutir arriver à, établir*
 Constructions événementielles : *intervenir, naître, intervenir, aboutir*

Classes des <accusations> : *accusation, critique, attaque*
 Verbes supports : *faire*
 Verbes supports appropriés : *porter, former, lancer, formuler, tenir, jeter, adresser, prononcer, jeter à la tête*
 Verbes supports passifs : *subir, faire l'objet de, souffrir, recevoir, essuyer, encourir*
 Verbes supports réciproques : *échanger*
 Déterminants : *indéfinis, un-modif, le-modif*
 Verbes supports aspectuels :
 Inchoatif : *engager, déclencher, forger*
 Intensif : *renforcer*
 Itératif : *répéter, renouveler, multiplier, réitérer*
 Itératif-intensif : *accabler Nhum de, accumuler*
 Progressif : *poursuivre, prolonger, maintenir*
 Terminatif : *abandonner, lever, interrompre, mettre un terme à*
 Constructions événementielles : *avoir lieu*

Classes des <ascendant> : *ascendant, autorité, empire, emprise, influence, mainmise, pouvoir, domination*
 Verbes supports : *avoir, posséder*
 Verbes supports appropriés : *exercer*
 Verbes supports passifs : *subir*
 Verbes supports réciproques :
 Déterminants :

Verbes supports aspectuels :

Inchoatif : *acquérir, établir, prendre, trouver*

Intensif : *posséder*

Itératif : *retrouver, reprendre*

Itératif-intensif :

Progressif : *accroître, augmenter, garder, accentuer, conserver, renforcer*

Terminatif : *perdre*

Constructions événementielles : *exister*

Classes des <bruits vocaux> : *cri, hurlement, râle*

Verbes supports : *faire, avoir*

Verbes supports appropriés : *pousser, lancer, émettre, jeter, exhaler, lâcher, proférer, répandre, élever, proférer, élever, laisser échapper*

Verbes supports passifs :

Verbes supports réciproques :

Déterminants : *quantifieurs, un-modif*

Verbes supports aspectuels :

Inchoatif : *élever*

Intensif :

Itératif : *répéter, multiplier*

Itératif-intensif :

Progressif : *poursuivre, prolonger*

Terminatif : *interrompre, étouffer, contenir, étrangler*

Constructions événementielles : *il y a, s'élever, retentir, éclater, fuser*

8.13.2. États

Classes des <responsabilités > : *responsabilité*

Verbes supports : *avoir*

Verbes supports appropriés : *porter, exercer, assumer, détenir, tenir*

Verbes supports réciproques : *partager*

Déterminants : *le-modif, un-modif*

Verbes supports aspectuels :

Inchoatif : *endosser, encourir*

Intensif :

Itératif :

Itératif-intensif :

Progressif : *conserver, garder*

Terminatif : *abandonner, échapper à, perdre*

Constructions événementielles :

Classes des <retards > : *retard*

Verbes supports : *avoir, connaître*

Verbes supports appropriés : *accuser, afficher, enregistrer, subir, marquer, annoncer*

Verbes supports réciproques :

Déterminants : *un-modif*

Verbes supports aspectuels :

Inchoatif : *prendre*

Intensif :

Itératif :

Itératif-intensif : *accumuler*

Progressif : *augmenter*

Terminatif : *réduire*

Constructions événementielles : *s'établir, s'installer, apparaître, se creuser*

Classes des <sentiments envers autrui > : *admiration, amour, haine, jalousie*

Verbes supports : *avoir*

Verbes supports appropriés : *porter, éprouver, ressentir, nourrir*

Verbes supports réciproques : *se porter, se vouer*

Verbes supports passifs : *encourir, faire l'objet de*

Déterminants : *un-modif*

Verbes supports aspectuels :

Inchoatif : *concevoir*

Intensif : *vouer à*

Itératif :

Itératif-intensif : *baver (d'admiration), brûler (d'amour), pâlir (d'envie), crever (de haine, de jalousie)*

Progressif :

Terminatif : *perdre*

Constructions événementielles :

Classes des <sentiments orientés vers le futur> : *ambition, désir, espoir*

Verbes supports : *avoir, éprouver*

Verbes supports appropriés : *caresser, nourrir*

Verbes supports passifs :

Verbes supports réciproques : *partager*

Déterminants : *indéfinis, un-modif, le-modif*

Verbes supports aspectuels :

Inchoatif : *concevoir*

Intensif :

Itératif :

Itératif-intensif : *brûler de N*

Progressif : *garder, poursuivre, conserver*

Terminatif : *abandonner, perdre,*

Constructions événementielles : *il y a chez Nhum le N<sentimfutur>*

13.3.3. Événements

Classes des <crises > : *crise, crise économique, crise financière*

Verbes supports : *avoir lieu, y avoir, exister*

Verbes supports appropriés : *intervenir, se produire, survenir, se manifester*

Déterminants : *un, un-modif*

Verbes supports aspectuels :

Inchoatif : *naître, arriver, se déclarer, apparaître, émerger*

Imminent : *s'approcher, se profiler (à l'horizon), approcher, rôder*

Intensif : *s'instaurer*

Itératif : *se succéder, se multiplier, réapparaître*

Itératif-intensif : *s'exacerber*

Progressif : *s'aggraver, continuer, se développer, s'amplifier, se prolonger, s'enliser, se résorber, progresser, persister, s'envenimer, s'intensifier*

Terminatif : *prendre fin, s'achever, finir, cesser*

Causatifs : *provoquer, déclencher, désamorcer, dénouer, créer, mettre un terme à, mettre fin à, susciter, enrayer, remédier à, engendrer, entretenir, endiguer, approfondir*

Autres sujets : *subir, avoir, connaître, faire face à, être confronté à, souffrir de, affronter, entrer en, plonger dans, passer par, enregistrer, aborder*

Classes des < dangers > : *danger, risque*

Verbes supports : *avoir lieu, y avoir, exister*

Verbes supports appropriés :

Déterminants : *du, un-modif, indéfinis*

Verbes supports aspectuels :

Inchoatif : *menacer, survenir, pointer, apparaître, poindre, approche, surgir*

Intensif :

Itératif : *revenir, reprendre*

Itératif-intensif : *augmenter, diminuer, reculer, s'éloigner*

Progressif : *continuer, demeurer, planer sur, grossir*

Terminatif : *cesser, passer*

Classes des < fêtes > :

Verbes supports : *avoir lieu, y avoir,*

Verbes supports appropriés : *se dérouler, arriver*

Déterminants : *un, un-modif*

Verbes supports aspectuels :

Inchoatif : *commencer*

Intensif : *culminer*

Itératif :

Itératif-intensif :

Progressif : *durer, se prolonger, se poursuivre*

Terminatif : *finir, se terminer, cesser*

Causatifs : *organiser, donner, célébrer, préparer*

Classes des < incendies > : *incendie*

Verbes supports : *avoir lieu, y avoir, se produire*

Verbes supports appropriés :

Déterminants : *un, un-modif,*

Verbes supports aspectuels :

Inchoatif : *se déclencher, se déclarer*

Intensif : *faire rage*

Itératif : *se multiplier*

Itératif-intensif :

Progressif : *se propager, continuer, s'étendre,*

Terminatif : *s'éteindre, prendre fin, s'arrêter*

Classes des < odeurs > : *odeur*

Verbes supports évé : *avoir lieu, y avoir, flotter, régner, émaner de, se répandre, s'élever, s'évaporer*

Verbes supports états : *avoir, exhaler, répandre, dégager, posséder, produire, échapper de*

Verbes supports appropriés :

Déterminants : *un, un-modif, un-de N*

Verbes supports aspectuels :

Inchoatif : *arriver*

Intensif :

Itératif : *reprendre*

Itératif-intensif :

Progressif : *garder, traîner, rester, persister, se conserver, reculer*

Terminatif : *perdre, mourir, se dissiper*

Classes des < obstacles > : *obstacle*

Verbes supports : *avoir lieu, y avoir*

Verbes supports appropriés : *se présenter, arriver, se dresser, arriver, survenir*

Déterminants : *un, un-modif, numéral*

Verbes supports aspectuels :

Inchoatif : *se lever, paraître, apparaître, poindre*

Intensif :

Itératif : *se multiplier*

Itératif-intensif :

Progressif : *rester, demeurer, subsister*

Terminatif : *disparaître, tomber, cesser d'être*

Causatifs : *dresser, mettre, faire, vaincre, réduire, élever, aplanir, susciter, opposer, écarter, enlever, ôter*

Classes des < épidémies > : *épidémie, pandémie*

Verbes supports : *avoir lieu, y avoir*

Verbes supports appropriés : *se manifester*

Déterminants : *un, un-modif, un- de N*

Verbes supports aspectuels :

Inchoatif : *se déclarer, éclater, apparaître, se manifester*

Intensif : *faire rage, sévir*

Itératif :

Itératif-intensif :

Progressif : *se poursuivre, se propager, durer, continuer, s'intensifier, reculer, régresser*

Terminatif : *disparaître, cesser*

9. La notion d'emploi de prédicat : le substantif prédicatif *regard*

Nous allons montrer maintenant que l'introduction de la notion de classe sémantique de prédicats permet de décrire les différents emplois d'un prédicat de façon plus approfondie qu'à l'aide de la seule indication des classes sémantiques des arguments. Nous allons illustrer ce fait en analysant le substantif *regard* qu'on décrit généralement comme un prédicat de perception. Nous allons montrer, en décrivant avec une certaine minutie l'ensemble de ses emplois, que la sémantique et la syntaxe sont à ce point mêlées qu'il est difficile d'attribuer des propriétés qui soient propres à l'une ou à l'autre. L'introduction d'une classification sémantique dans la description des prédicats permet de rendre compte de ce qu'est un emploi dans le sens que nous avons indiqué plus haut.

9.1. Emploi intransitif : prédicat de propriété

Il existe un emploi du substantif *regard* qui est caractérisé par une absence de complément mais par la présence obligatoire d'un modifieur :

**Paul a un regard.*

Paul a un regard terne.

Nous décrivons dans le détail les propriétés de cet emploi. Le sujet est un humain (ou éventuellement un animal, de compagnie par exemple). Il n'y a pas de complément, comme nous venons de le dire. Le verbe support de ce prédicat nominal est *avoir* ou encore *posséder* et peut-être *afficher*. Un modifieur est obligatoire qui décrit le regard : *ardent, étincelant, brûlant, terne, vide, fuyant, mobile, vitreux* ; mais les adjectifs impliquant une activité de la part du sujet sont exclus *en coin, en biais*. Le déterminant de *regard* est l'indéfini *un* ou défini *le* au singulier : *Paul a (le, un) regard vif*. Le pluriel est interdit : **Paul a (des, les) regards vifs*. Le substantif *regard* ne peut pas être repris par un verbe support actif : **Paul a un regard terne, comme il le fait tous les lundis matins*. Il ne s'agit donc pas d'un prédicat d'action. La phrase adjectivale parallèle souligne le fait que le substantif *regard* désigne une propriété, un trait caractéristique : *Le regard de Paul est (vif, terne)*. Ce prédicat peut avoir une interprétation passagère ou habituelle : *Paul a un regard terne (ce matin, habituellement)*. Le substantif *regard* peut être remplacé ici par le substantif *œil* : *Paul a l'œil (vif, terne)*. Le pluriel est douteux avec le défini : *Paul a les yeux vifs*, l'indéfini serait meilleur *Paul a des yeux vifs*. Comme tout support, *avoir* peut être effacé *le regard (vif, terne) de Paul*. Il n'existe pas d'emploi métonymique (montée de l'adjectif) : **Paul est (terne, vif) (de, du) regard*. La construction impersonnelle est possible : *Il y a (de la vivacité, de la mobilité, du feu) dans le regard de Paul*. Enfin, cet emploi de *regard* n'a pas de correspondant verbal.

Le substantif *regard* désigne ici une propriété. Certes, elle est moins « physique » que dans : *Paul a les jambes arquées*, mais elle constitue une particularité qui permet de caractériser un individu déterminé. Notons enfin que *regard* n'a pas de lien avec le substantif *vue* comme dans : *Paul a une vue perçante*. Comme on le voit par la description que nous venons de faire, il est très difficile de faire la part entre ce qui est syntaxique ou sémantique. Nous voyons que le schéma d'arguments met en jeu un certain type d'adjectifs descriptifs, qui décrivent non seulement des propriétés physiques, mais à travers elles un reflet de la psychologie.

9.2. Emploi transitif avec modifieur : prédicat de comportement

Un second emploi est illustré par la phrase suivante, dont la structure de surface ne diffère de la précédente que par la présence d'un complément prépositionnel :

Paul a eu un regard (amical, dédaigneux) pour Jean.

Ici le sujet est strictement humain. Le complément est soit un humain soit une activité humaine. Le complément est introduit par la préposition *pour*. Parallèlement à *avoir*, deux autres supports sont possibles : *accorder*, *concéder*. Dans ce cas, la préposition introduisant l'objet est *à* : *Paul lui a accordé un regard attentif*. Le déterminant est relativement contraint : l'article indéfini : *Paul a eu un regard amical pour Jean* ; le pluriel n'est pas très clair : *Paul a eu des regards amicaux pour Jean*. Le défini est impossible : **Paul a eu le regard (amical) pour Jean* ; le possessif est impossible aussi : **Paul a eu son regard pour Jean*. Un modifieur est obligatoire, sauf à la forme négative : *Paul n'a même pas eu un regard pour Jean*. Mais il s'agit peut-être d'une suite figée. Le support est effaçable : *le regard dédaigneux de Paul pour Jean* ; *son regard dédaigneux pour Jean*. *Regard* peut difficilement être remplacé par *œil* : **Paul n'a même pas eu un œil pour Jean* ; **l'œil dédaigneux de Paul pour Jean*.

L'adjectif est de nature comportementale : *amical*, *attentif*, *dédaigneux*, *hautain* mais non descriptif *fixe*, *fuyant*, *mobile*, *acéré*, *vif*, *perçant*. La construction impersonnelle existe : *il y a eu un regard dédaigneux pour Jean de la part de Paul*. On observe aussi un changement de thématisation, où l'objet figure en position de sujet : *J'ai eu droit à un regard de sa part*. Avec cet emploi, il existe une construction parallèle impliquant le construction verbale : *Paul a regardé Jean dédaigneusement*. Ici non plus *regard* n'est pas un prédicat de perception. Il traduit métaphoriquement le comportement d'un individu à l'égard d'un autre.

9.3. Emplois comme prédicats de perception

Les emplois qui suivent correspondent à des prédicats de perception au sens strict du mot. On verra que les emplois métaphoriques sont pris en charge par des verbes supports qui sont les pivots de ces métaphores. On verra aussi que les prédicats de perception visuelle sont intimement liés à la notion de mouvement ou de causation de mouvement.

9.3.1. Lancer comme support métaphorique représentant des causatifs de mouvement

Paul a lancé un regard furtif sur le tableau.

Paul a lancé un regard rapide dans cette direction.

Le sujet désigne un humain et le complément correspond à un spectre plus large. Il peut représenter soit un humain, un concret en général ou encore un locatif. Le causatif de mouvement *lancer* forme un petit paradigme appartenant à la même classe : *jeter*, *balancer*, *envoyer*, *filer*. Les prépositions sont fonction de la nature du complément. S'il s'agit d'un locatif on aura *vers*, *en direction de*. Si le complément est un concret, la préposition est essentiellement *sur*. S'il s'agit d'une activité, la préposition peut être *à* ou *sur* : *Je vais jeter un regard (à, sur) ton texte*. Si le complément est un humain, ces prépositions induisent des interprétations différentes : *jeter un regard sur qqn (surveiller)* ; *jeter un regard à (entrer en communication)*.

Les déterminants sont réduits à l'indéfini : *jeter (un, des) regards à N*, suivis facultativement de modifieurs adjectivaux. Le défini *le* est exclu, peut-être aussi le possessif : *?Paul a jeté son regard sur ce texte*. Dans cette position le substantif *regard* peut

être remplacé par le substantif *œil* au singulier ou au pluriel : *jeter un œil (à, sur) N* ; *jeter les yeux (*à, vers, sur) N* ; *jeter un coup d'œil (à, sur) N*. Nous sommes en présence d'un prédicat de perception active, ce qui implique que les modificateurs adjectivaux sont dynamiques et non pas descriptifs : *un regard (en biais, en coin, en coulisse, oblique, furtif)*. On constate la réduction du verbe support : *le regard de Paul à Jean* ; ?*le regard de Paul sur ce texte*. Le verbe *jeter* implique une action rapide : *jeter un regard rapide sur ce texte*. Cet emploi a une construction verbale parallèle : *Paul m'a regardé en coin*. La nature du support et la métaphore qui l'explique impliquent une action volontaire et consciente. Il peut y avoir ambiguïté d'interprétation avec l'emploi précédent : *Il a eu un regard amical pour Jean* ; *Il a jeté un regard amical à Jean*.

9.3.2. Perception active : *décocher*, métaphore des armes de jet

Paul décoche un regard sévère à Jean.

L'emploi métaphorique est ici plus marqué qu'avec le support *lancer*. Le sujet est humain, de même que l'objet, ce qui exclut les locatifs et les concrets. Le verbe support *décocher* a un quasi-synonyme : *darder*. Avec ce dernier verbe, la préposition est plutôt *sur* que *à*, qui est caractéristique du verbe *lancer*. Ces deux verbes expriment d'une façon claire la métaphore qui met en jeu les <armes de trait>, comme le souligne les définitions du *Petit Robert* : « *décocher* : *lancer avec un arc, une arme de trait* » ; « *darder* : *lancer (une arme, un objet) comme on ferait d'un dard* ». Parmi les déterminants on trouve : *un* suivi d'un modifieur (avec la possibilité d'une intonation exclamative) et l'indéfini pluriel *il lui décocha des regards assassins*. En revanche, le défini et le possessif sont impossibles : **il lui décocha son regard*. La métaphore de l'arme de trait implique une action rapide : **décocher un long regard de désapprobation*. De plus, *décocher* a une interprétation inchoative. La métaphore implique une idée d'hostilité, comme le montrent les adjectifs appropriés *hostile, haineux, courroucé, de désapprobation, acéré, inquisiteur*. D'autres verbes permettent de filer la métaphore : *assassiner du regard*.

Le substantif *œil* ne peut pas remplacer *regard* : **décocher un œil sévère*. L'effacement du verbe support est exclu, sous peine de la perte de la métaphore : *le regard de Paul (à, sur) Jean* vient de l'emploi en *jeter*. Il est impossible de thématiser *regard* : **le regard de Paul se (darde, décoche) sur Jean*. Le verbe *regarder* n'est pas le synonyme de *décocher un regard*, car on perdrait la métaphore et ce, même en présence des adjectifs d'hostilité que nous avons évoqués plus haut.

9.3.4. Perception active : métaphore des armes (épée, pistolet)

Une métaphore similaire met en jeu des armes à feu et des armes blanches. Cette métaphore est prise en charge par le verbe *braquer* qui est approprié à ce type d'armes : *Paul a braqué (son épée, son pistolet) sur Jean*. Le substantif *regard* prend la place de ces objets : *Paul a braqué son regard (sur le nouveau venu, vers la porte)*. Cet emploi a les caractéristiques suivantes du point de vue du schéma d'arguments. Le sujet est humain et l'objet peut désigner soit un humain soit un concret soit encore un locatif. Le support *braquer* a pour synonymes *diriger, pointer*. Les prépositions sont de nature locative directionnelle : *vers, en direction de, sur*. Le déterminant du prédicat *regard* peut être un possessif (singulier ou pluriel) et l'indéfini suivi d'un modifieur. Le substantif *œil* peut se substituer à *regard*, mais seulement au pluriel : *Paul a braqué ses yeux en direction de Paul*. L'interprétation agressive est mise en évidence par la nature des adjectifs *réprobateur, de reproche, scrutateur, investigateur, *fixe, *fuyant*. Cet emploi est caractérisé par un aspect résultatif : *le*

regard de Paul est braqué sur N ; Paul a le regard braqué sur N. On observe encore la thématization du prédicat : le regard de Paul se braque subitement vers N.

9.3.5. Perception active : métaphore du mouvement orienté vers le haut et le bas

Paul (baisse, lève) son regard (sur Marie, vers le fond).

Le schéma d'arguments est le même que dans l'emploi précédent. Le sujet est humain et l'objet peut désigner un humain, un concret ou un locatif. Le complément est obligatoire, sinon on a affaire à la suite plus ou moins figée *baisser les yeux*, au sens de ne pas vouloir regarder. La préposition peut être *sur* ou *vers*. Il existe d'autres verbes représentant le même emploi : *lever, tourner, relever*. Le prédicat *regard* a ici comme déterminants le possessif et le défini *le*. L'effacement du verbe support constituerait une perte de sens et est donc exclu. Le substantif peut être remplacé par le pluriel *yeux* : *baisser ses yeux (sur, vers)N*. Le prédicat peut être thématized : *son regard se tourne vers, ?son regard se baisse, ses yeux se sont levés, baissés, tournés vers N*. L'aspect du prédicat peut être résultatif, comme on le voit dans les exemples suivants : *Paul tient son regard (levé, baissé) vers N*. Cet emploi a un présupposé : *baisser son regard sur* implique qu'on soit dans une position supérieure et le contraire pour *lever les yeux sur*. Peut-être ces constructions sont-elles des suites plus ou moins figées où elles signifient approximativement *avoir de l'intérêt pour, faire attention à ou demander la clémence de*.

9.3.6. Perception active : métaphore de causatif du mouvement

Les emplois qui suivent sont assez proches de celui que nous venons d'examiner. Ils mettent en jeu des causatifs de mouvement.

9.3.6.1. Verbe *porter*

Paul porte (son, ses regards) sur ce tableau.

Le verbe *porter* n'est pas le seul dans cet emploi. On trouve aussi *promener, laisser traîner*, etc. Les prépositions sont de nature locative : *sur, vers, dans la direction de*. Il existe des restrictions sur la détermination : on vient de voir que le possessif est le déterminant le plus naturel. La possibilité du défini et de l'indéfini n'est pas claire. Le substantif *regard* peut être remplacé par le substantif *yeux*, obligatoirement au pluriel. La thématization du prédicat est naturelle : *Le regard de Paul se porte vers ce spectacle ; le regard de Paul se promène sur cette toile*. Le prédicat *regard* a ici un aspect duratif, progressif mais il n'y a pas d'interprétation résultative **Paul a le regard porté sur N ; Paul, le regard porté sur N, s'avançait vers lui*. Si le déterminant est l'indéfini suivi d'un modifieur, on a une autre interprétation : *Paul porte un regard sévère sur cette conduite*, où l'on interprète *regard sévère* comme le synonyme de *juger sévèrement*. Les autres verbes que nous avons signalés ne permettent pas cette interprétation.

9.3.6.2. Verbe *détourner*

Paul détourne son regard de ce spectacle

Le sujet est toujours humain et le complément, outre les classes que nous avons vues plus haut, peut être un événement. Le verbe peut être remplacé par *éloigner*. La préposition

est *de*. Le déterminant est le possessif et le défini *le*. On note la synonymie entre *regard* et *yeux* : *détourner (son regard, les yeux) de ce spectacle*. Du point de vue pragmatique, le sens du verbe implique que l'objet désigne un événement négatif ou terrifiant : *Ils ont détourné (leur regard, les yeux) de ce spectacle effrayant*. Dans les textes on trouve, pour qualifier *regard*, des adjectifs du type *effrayé, effaré, apeuré*.

Il existe une lecture métaphorique : *ne pas vouloir prendre en considération*. La nature de *détourner* n'est pas claire : derrière le possessif il est difficile de trouver un support. Cf. *Il a perdu sa bonne humeur = Il a perdu la bonne humeur qu'il avait*. Dans *Il a détourné son regard de N*, on ne peut pas postuler *Il a détourné le regard qu'il avait jeté sur N*

9.3.6.3. Métaphore de la fixation

Paul plante son regard dans les yeux de Jean.
Paul plante son regard sur le décolleté de Jeanne.

Dans cet emploi l'objet est assez fortement restreint. Il existe des compléments assez contraints comme *yeux* ou, de façon générale, tout objet qui attire l'attention ou qui intrigue. Aspectuellement, il s'agit d'un emploi duratif, qui est susceptible d'une interprétation résultative : *son regard resta planté sur N* ; *Paul avait le regard planté sur N*. Pragmatiquement, le sens véhicule une idée d'agression, de prise de possession ou de fascination.

9.3.6.4. Emploi résultatif

Paul a posé son regard sur Marie

Ici encore le verbe traduit le résultat d'un mouvement ou plutôt la fin d'un mouvement. L'argument-objet peut désigner un humain ou tout objet concret, à l'exclusion d'un événement. Nous n'avons pas trouvé de substitut au verbe *poser*. La préposition est la plupart du temps *sur*, comme l'exige le sémantisme du verbe *poser*. Le substantif *regard* est déterminé par le possessif (singulier et pluriel), le défini *le* et l'indéfini *un-modif*. On trouve le pluriel *yeux*. Le prédicat nominal peut figurer en position de sujet : *Le regard de Paul s'est posé sur Marie*. On note, parmi les adjectifs appropriés *appuyé, attentif, perçant, profond*.

Un emploi quasiment similaire met en jeu le verbe *arrêter* : *Paul arrête son regard sur N*. La différence sémantique est ténue, le verbe *arrêter* possède une interprétation terminative mais non une lecture résultative : *Paul a (le regard, les yeux) arrêté(s) sur N* ; *le regard de Paul est arrêté sur ce spectacle*.

9.4. Restructurations

Après avoir examiné les constructions où le substantif *regard* figure en position d'objet direct, nous examinons maintenant celles où il figure en position de « complément » indirect. On a alors en présence d'une restructuration du type :

Paul Vsup Dét regard Prép NI
Paul V NI du regard

Ces constructions sont souvent de nature aspectuelle. Le verbe est employé métaphoriquement et traduit :

a) un mouvement :

Paul accompagne la voiture du regard.
Paul suit la voiture du regard.
Paul parcourt le paysage du regard.

b) un geste :

Paul embrasse le paysage du regard.

c) un prédicat de « recherche » :

Paul scrute le paysage du regard.
Paul fouille le paysage du regard.

d) d'autres métaphores :

Paul couve Marie du regard.
Paul dévore Marie du regard.
Paul déshabille Marie du regard.

9.5. Autres thématisations

Nous examinons rapidement les constructions où le substantif *regard* occupe la position de sujet. Nous rencontrons ici encore des prédicats de mouvement :

Le regard de Paul est tombé sur une vieille photo.
Son regard court le long de la crête.
Son regard découvre un vaste paysage.
Son regard rencontre celui de Marie.
Son regard bute sur un détail inattendu.

À cela s'ajoute le fait que ces constructions mettent en jeu une métonymie : le substantif *regard* désigne la personne elle-même.

10. Classes d'objets et locutions conjonctives

Les locutions conjonctives sont décrites de façon superficielle par les grammairiens, même universitaires. On les considère comme des catégories composées, au même titre que les locutions verbales ou les noms composés, alors que leur syntaxique est très libre.

10.1. Degrés de liberté des locutions prépositives

La notion même de « locution » implique un certain degré de figement. Or, les locutions qui introduisent des subordinées circonstancielles ne le sont que rarement. Le substantif qui est leur pivot ne l'est pas, pas plus que la détermination de ce substantif.

10.1.1. La détermination

Elle est bien plus complexe qu'on le croit. Deux types de déterminants sont à envisager : la détermination affirmative comprenant des éléments cataphoriques et anaphoriques, et différentes autres déterminations.

Détermination cataphorique :

- les définis : *dans le but de, pour la raison que, au moment où ;*
- l'article zéro : *afin que/de ; en raison de, à cause de, en vue de ;*
- l'article indéfini *un* : *dans un but commercial, avec une volonté ferme de.*

On remarquera que tous ces déterminants annoncent la subordonnée : ils jouent un rôle cataphorique. Ce rôle peut être souligné par des éléments cataphoriques évidents : *dans le but suivant : plaire à tout le monde ; pour la raison que voici : il faisait trop froid.* Il faut ajouter qu'il existe des contraintes entre ces articles et la forme de la subordonnée : l'indéfini *un* n'est pas compatible avec une subordonnée conjuguée mais avec la forme nominale ou adjectivale du prédicat de la subordonnée : **dans un but qu'il fasse du commerce ; dans un but de commerce ; dans un but commercial.* On observera que dans la configuration syntaxique représentée par la phrase complexe, c'est-à-dire une principale suivie d'une subordonnée, la cataphore représentée par la détermination du substantif relateur implique que l'information véhiculée par la subordonnée soit nouvelle, que l'interlocuteur ne la connaît pas. Dans *L'enfant a raconté cette histoire afin de calmer ses parents*, la motivation de l'enfant constitue pour l'auditeur une information nouvelle, inconnue auparavant. Cela est vrai de toute subordonnée à détermination cataphorique.

Détermination anaphorique

Mais on peut aisément imaginer une situation où le locuteur rappelle une « circonstance » que l'interlocuteur connaissait déjà mais qu'il éprouve le besoin de lui remettre en mémoire. Ce rappel est pris en charge par une anaphore. Ce cas de figure ne semble jamais avoir été évoqué dans les grammaires d'usage. On aura alors un autre type de détermination du substantif relateur. On trouvera :

- a) le relatif de liaison : *en vue de quoi, à la suite de quoi ;*
- b) les pronoms *cela* ou *là* : *en raison de cela, d'ici là ;*
- c) le démonstratif *ce* : *dans ce but, pour cette raison, à cet effet, à cette fin.*

Il est clair que si on avait pris soin d'étudier ainsi la diversité de la détermination, on n'aurait jamais parlé de « locutions » conjonctives.

Autres déterminants

Il existe encore d'autres déterminants, ce qui confirme notre observation que les locutions ne doivent pas être assimilées à des suites toutes faites :

- des déterminants interrogatifs : *dans quel but ?, pour quelle raison ?, à quel moment ?*
- des déterminants négatifs : *à aucun moment, dans nul autre but que de V.*

Le degré de liberté des « locutions conjonctives » est encore confirmée par le fait que souvent la préposition introductrice peut faire l'objet d'un choix : (*dans, avec*) *l'intention de contenter tout le monde*.

10.1.2. Le substantif

C'est un fait d'observation que le substantif qui figure dans la plupart des locutions conjonctives n'est pas figé non plus :

à (le ,moment, l'instant, l'heure, la minute) où
pour (la raison, le motif) que P
de (façon, manière, sorte) que P
avec (la volonté, le dessein, l'intention) de V

Comme on le voit, le substantif qui figure dans les locutions conjonctives ou prépositives peut faire l'objet d'un choix. Il serait erroné de penser qu'il existe une locution conjonctive *au moment où* parallèle à *quand* et qui serait une locution toute faite, alors que le substantif *moment* peut permuter avec une dizaine d'autres substantifs temporels, susceptibles de figurer dans la même position : *au moment où, à l'heure où, à l'instant où, à la minute où*.

10.1.3. Autres thématisations

La structure canonique de la phrase complexe, une principale suivie d'une subordonnée, met l'accent sur le verbe de la principale :

Jean a dit cela avec le désir de convaincre.

Mais il est possible aussi de thématiser le verbe de la subordonnée :

Convaincre était le désir qu'il avait en disant cela.

et aussi le relateur lui-même :

Le désir qu'il avait en disant cela était de convaincre.

La notion de « locution » est pour ainsi dire l'arbre qui cache la forêt. On remarque ici l'influence d'une position théorique sur les descriptions : le fait d'appeler ces suites des « locutions » a détourné les grammairiens d'examiner leur fonctionnement. D'autre part, pour l'analyse que nous avons proposée, il faut disposer de notions théoriques comme *prédicat nominal* et de *verbe support*. Le français a créé des relateurs composés en prenant des substantifs traduisant par eux-mêmes une relation sémantique donnée et en bloquant leur actualisation.

10.2. A propos de l'interchangeabilité des locutions

La finalité est considérée généralement comme une relation sémantique homogène dont l'expression est prise en charge indifféremment par des prépositions et des locutions conjonctives. Cette conception unitaire de la finalité repose, semble-t-il, sur le fait que tous les relateurs sont substituables les uns aux autres et qu'aucun n'exprime une relation sémantique qu'un autre ne pourrait prendre en charge également. C'est ce que montre clairement la

tradition lexicographique qui n'établit pas de sous-classes. Le dictionnaire latin-français *Gaffiot* traduit la conjonction latine *ut* par *afin que, pour que*. Les dictionnaires modernes adoptent la même attitude. Le dictionnaire *Pons* (Klett) traduit *um... zu* par *pour, afin de*. Le mot *Absicht* est traduit tantôt par *but* (*jd verfolgt eine Absicht mit etw : qq poursuit un but avec qqc*) et tantôt par *intention* (*in der Absicht etw zu tun : dans l'intention de faire qc*). Le même dictionnaire traduit *afin de* par *um... zu* et *afin que* par *damit* (*afin qu'on puisse vous prévenir : damit wir Ihnen Bescheid geben können*). Il se peut qu'il y ait entre les différents moyens exprimant la finalité des différences de niveaux de langue mais ils expriment tous, admet-on implicitement, une même idée : un homme agit consciemment d'une certaine façon parce qu'il veut obtenir un résultat donné.

10.3. Classes sémantiques des connecteurs de finalité

Nous allons nous servir de la notion de classes de prédicats pour décrire avec précision les locutions introduisant les subordonnées finales. Nous proposons ainsi une nouvelle classification de ce type de subordonnées. Nous prendrons comme exemples quatre connecteurs que nous étudierons successivement : *dans le but de, en vue de, dans l'intention de, avec le désir de*.

10.3.1. Prédicats locatifs

Le substantif *but* est un type particulier de locatif qu'on pourrait appeler « lieu orienté », dans la mesure où il désigne la destination d'un déplacement : *Paris est le but de mon voyage*. Ce terme se différencie donc des locatifs « statiques » comme *lieu, salle, scène*, etc. Dans ce sens, il existe d'autres lieux orientés susceptibles de traduire une expression de but. Tout d'abord, deux termes empruntés à la langue militaire : *objectif* et *cible*, qui désignent respectivement « un point contre lequel est dirigée une opération stratégique ou tactique » (*Petit Robert*) et « but que l'on vise et sur lequel on tire ». On a donc affaire dans le sens premier à un lieu qu'on doit conquérir ou à un objet sur lequel on fait feu.

À partir de ces emplois locatifs « orientés » on obtient, par métaphore, la finalité comme « quelque chose que l'on veut atteindre ». La classe que nous venons de mettre en évidence a comme propriété syntaxique d'avoir comme sujet soit un humain soit une phrase : *Paul a pour but d'apprendre le français ; ce voyage a pour but d'apprendre le français*. La relation entre ces deux types de sujet est de nature métonymique. Aucun des autres connecteurs n'a de sujet phrastique : **Ce voyage a comme (désir, intention, vue) d'apprendre le français*.

La métaphore permettant de traduire une finalité à l'aide d'un type particulier de locatif est étayée par un très grand nombre de prédicats verbaux et adjectivaux appropriés qui illustrent qu'elle est bien ancrée dans le lexique. Les exemples que nous allons donner sont des emplois exprimant la finalité à l'aide d'éléments lexicaux relevant du « lieu ». Voici un certain nombre de verbes :

- verbes de mouvement directionnels, spécifiques des « destinations » :

Paul a atteint le but qu'il s'était fixé.

Paul voulait marquer le coup, il est parvenu à son but.

Paul s'était proposé de changer la situation, il touche à son but.

Paul voulait se faire connaître. Il a raté son (but, objectif).

Malgré tous ses efforts, Paul a manqué son (but, objectif).

- verbes traduisant l'effort déployé en vue du résultat désiré :

*Paul poursuit le but qu'il s'était fixé de changer la situation.
Paul (maintient, tend vers) ce but.
Paul voulait rompre. Il est allé droit au but.*

- verbes de « détournement » :

*Paul a perdu de vue le but qu'il s'était fixé.
Paul (s'est détourné du, a renoncé au) but qu'il s'était fixé.*

- prédicats de "distance" :

*Paul est encore loin (du but, de l'objectif) qu'il s'était fixé.
Paul s'est éloigné de son (but, objectif) initial.*

De même, un certain nombre d'adjectifs définissant ces substantifs sont spécifiquement appropriés à des locatifs :

- adjectifs d'éloignement :

*Luc a fait cela dans le but lointain de changer la situation.
Luc a tenté le coup, avec l'objectif, qu'il croyait proche, de décrocher le gros lot.*

- adjectifs caractérisant des lieux faciles ou difficiles à atteindre :

*Paul veut décrocher ce diplôme. Cet objectif est inaccessible pour lui.
Le but que Paul s'était fixé était (facile, difficile) à atteindre.*

- adjectifs désignant une notion d'importance :

*Paul veut clarifier la situation. Ce but est (prioritaire, incontournable).
L'objectif principal de Luc est de satisfaire les clients.*

- adjectifs aspectuels :

Paul s'est ressaisi dans le but (immédiat, final, ultime) de se comporter comme tout le monde.

On rangera dans cette liste de substantifs locatifs, le mot *fin* que l'on trouve dans *afin que/de* et dont la syntaxe est un plus archaïque, i.e. contrainte mais fondamentalement la même :

*Paul s'est proposé pour (but, fin) de réduire ces tensions.
Luc s'est (donné, assigné, fixé) (pour, comme) (but, fin) de régler ce problème.*

*Paul continue à se battre : il poursuit (un but, une fin) louable.
Paul s'est (fixé, assigné, donné, imposé, proposé) pour fin de bien faire.*

Luc voulait ne plus être impliqué dans cette histoire ; il est (arrivé, parvenu) à (son but, ses fins).

10.3.2. Prédicats de perception

La finalité peut être traduite par une autre classe de prédicats. Le substantif *vue* est un prédicat de perception, comme on le voit dans les exemples suivants *jeter, porter, tourner sa vue sur N*. Du fait que le regard est « orienté », ce substantif a donné lieu à une interprétation locative comme *être en vue : (la côte est en vue)* ou temporelle dans : *une solution est en vue*. Cette interprétation directionnelle de la vue a donné lieu métaphoriquement à une lecture finale dans les expressions un peu anciennes comme *dans la vue de, dans la seule vue de*. En français moderne, la forme est plutôt *avoir en vue : Paul s'est mis à lire ce roman, il a en vue d'apprendre le français*. Dans ce cas, le verbe support *avoir* peut être effacé et l'on obtient : *Paul s'est mis à lire ce livre, en vue d'apprendre le français*.

Le substantif *perspective* a une syntaxe et une sémantique assez voisines. L'adjectif *en perspective* s'emploie avec un nom de lieu (*la côte est en perspective*) soit un nom d'événement (*des ennuis sont en perspective*). Mais cette suite peut avoir un sens actif *Paul s'est mis à lire ce roman, il a en perspective d'apprendre le français* et avec l'effacement du support : *Paul s'est mis à lire ce roman, en perspective d'apprendre le français*.

Une autre racine de perception, *vis-*, donne respectivement le verbe *viser* et le substantif *visée*. La métaphore est là aussi militaire. *Viser* est défini par le *Grand Robert* de la façon suivante : « regarder attentivement une cible afin de l'atteindre par un projectile » ou dans son emploi intransitif : « diriger attentivement son regard vers la cible à atteindre ». Métaphoriquement, ce verbe signifie « chercher à atteindre, guigner, rechercher » : *Paul s'est montré poli avec tout le monde, il visait la députation*. Le substantif *visée* est d'emploi plus restreint. Il est surtout employé au pluriel : *Paul s'est montré poli avec tout le monde, il a des visées sur la députation*. La même métaphore militaire est à l'œuvre avec le substantif *point de mire*. Ce mot signifie « endroit où l'on veut que le coup de feu porte ». Le support est *avoir* : *Paul a pour point de mire de réussir cet examen*.

10.3.3. Prédicats d'opérations intellectuelles

Les substantifs que nous rangeons dans cette catégorie représentent l'intention qu'a un humain lorsqu'il fait une action. Outre le terme *intention*, cette classe comprend des substantifs comme *dessein, volonté, idée, projet*. Ces relateurs de but traduisent de la part du sujet une maîtrise de la situation. L'adjectif *inconscient* ne s'applique pas à eux comme il peut le faire avec les substantifs locatifs ou avec les noms de sentiments dont nous parlerons dans la section suivante : **avec l'intention inconsciente de plaire*. D'autres adjectifs confirment cette interprétation *avec le dessein (ferme, irrévocable, arrêté) de refuser la proposition*. Notons que les verbes qui caractérisent les substantifs locatifs ne sont pas possibles ici : **(atteindre, poursuivre, se fixer) l'intention de ; *(aller droit à, parvenir à, toucher à) l'intention de*. Ces verbes sont aussi différents de ceux qui accompagnent les prédicats de sentiments, que nous verrons plus loin. Parmi les plus fréquents on trouve : *afficher, avoir, caresser, manifester (l'intention de faire quelque chose)*.

10.3.4. Les prédicats de sentiments

Un grand nombre de prédicats de sentiments sont susceptibles de traduire la notion de finalité. On prendra comme exemple prototypique le substantif *désir*. L'idée que cette classe de substantifs peut avoir une interprétation finale a été perçue vaguement par la tradition grammaticale. Les grammairres latines enseignent qu'on peut traduire la forme *ne* (négation du *ut* final) non pas par *afin que ne...pas* mais par *de peur que* qui inclut un nom de sentiment.

Il est logique que les verbes supports soient ceux des prédicats de sentiments : (*avoir, éprouver, ressentir, nourrir, caresser*) *le désir de faire quelque chose*. On observera qu'on est en présence de verbes supports spécifiques qui ne s'appliquent pas aux autres classes de substantifs. C'est le cas, en particulier, pour *éprouver, ressentir*. Il existe aussi des adjectifs appropriés : *avec le désir (inconscient, vif, ardent) de faire quelque chose*. Les verbes spécifiques des locatifs sont également impossibles ici : (*approcher de, atteindre, parvenir à*) *le désir de*.

La finalité exprimée par les sentiments est spécifique du point de vue sémantique. Alors que les locatifs et les noms de perception désignent un lieu métonymique que l'on veut rejoindre ou que l'on fixe des yeux, et que les prédicats intellectuels mettent l'accent sur la détermination en vue d'un résultat, on est ici devant une métaphore différente qui est illustrée par des verbes comme *pousser* ou *mouvoir* : (*mû, poussé*) *par un désir irrésistible de partir en Orient*. Les sentiments sont présentés comme une force qui entraîne la personne, comme une voile pousserait un bateau. Les locatifs attirent vers l'avant, les sentiments poussent de l'intérieur. Cette force peut être inconsciente et entraîner quelqu'un malgré lui.

11. Classes d'objets et aide à la rédaction

Les classes d'objets et les dictionnaires qui sont élaborés sur cette base peuvent constituer une aide à la rédaction de textes. Nous allons en donner un exemple simplifié. Soit la phrase :

Le Ministère a réduit les subventions aux universités.

Les outils qui sont actuellement à notre disposition sont de deux types : la correction orthographique et l'indication de la synonymie.

a) Les logiciels de correction orthographique font intervenir de plus en plus la syntaxe dans la détection des fautes de graphie. Ainsi certains d'entre eux signalent l'absence de l's du pluriel dans une suite comme **les subventions aux universités*. Mais à l'heure actuelle, c'est essentiellement à l'orthographe d'usage que servent les correcteurs orthographiques.

b) La synonymie propose des équivalents, sans tenir compte cependant de la notion d'emploi, c'est-à-dire des environnements, comme nous l'avons signalé plus haut. Ainsi, si l'on recherche sous *Word* les synonymes des mots de cette phrase, on obtient : :

Ministère : *Cabinet, Conseil, Département, Gouvernement, maroquin, portefeuille*

Réduit : *diminué, simplifié*

Subvention : *aide, renfort, coopération, participation*

On voit que les substituts proposés que nous avons mis en gras ne peuvent pas être considérés comme des équivalents acceptables des mots en question. L'indication automatique de la synonymie n'est possible que si l'on est en mesure de reconnaître les classes d'objets correspondant aux arguments des prédicats. Les dictionnaires reposant sur les classes d'objets permettent de pallier ces inconvénients. Nous allons proposer quelques exemples.

11.1. Vue d'ensemble des emplois de *réduire*

Nous donnons ici les différents emplois du verbe *réduire*, décrits à l'aide des classes d'objets :

réduire/N0 : *chirurgien*/N1 : *fracture*/N2 :/S: *rebouter*/A:
réduire /N0 : *hum*/N1 : *minerai*/N2 :/S: *éliminer l'oxygène de*/A:
réduire /N0 : *hum*/N1 : (*sauce, jus*)/N2 :/S: *épaissir*/A: *allonger*
réduire /N0 : *hum*/N1 : *fil*/N2 :/S : *rapprocher*/A: *écarter*
réduire /N0 : *hum, pays*/N1 : *hum, pays*/N2:/S : *vaincre*/A:*libérer*

réduire /N0 : *hum* /N1 : *hum*/N2 : *en <esclavage>*/S: *rabaisser*/A: *sortir*
réduire /N0 : *hum, évé*/N1 : *hum*/N2 : *à <état>*/S : *contraindre*/A:
réduire /N0 : *hum, évé*/N1 : *hum*/N2 : *à <action>*/S : *contraindre*/A: *libérer*
réduire /N0 : *hum* /N1 : *<tout>* /N2 : *à <Npt >*/S : *diviser*/A: *recomposer*
réduire /N0 : *hum* /N1 : *inc*/N2 : *en <miettes, pièces>*/S : *casser*/A: *recoller*

réduire /N0 : *photographe*/N1 : *photo*/N2 : *de %*/S: *diminuer*/A: *agrandir*
réduire /N0 : *hum*/N1 : *<valeur>*/N2 : *de %/card* /S : *diminuer*/A: *augmenter*
réduire /N0 : *hum*/N1 : *< un texte>*/N2 : *de %*/S: *raccourcir*/A:

Cette description met en évidence que l'emploi de *réduire* illustré par la phrase ci-dessus correspond à l'avant-dernier emploi, celui dont les arguments sont respectivement un humain, une valeur et un pourcentage. Cette vue synthétique du verbe permet de reconnaître l'emploi en question.

11.2. Suite la plus longue : deuxième complément possible

Ce schéma d'arguments permet en outre de montrer que la phrase en question est une sous-structure, à laquelle manque un second complément, c'est-à-dire celui qui indique le pourcentage ou encore un chiffre. On aura ainsi :

N2 : pourcentage : réduire la subvention de 30%
N2 : valeur : réduire la subvention de 3 millions d'euros

11.3. Synonymie/antonymie

Dès lors que les classes d'objets sont décrites avec précision, le dictionnaire est en mesure de fournir des synonymes fiables, appartenant aux classes suivantes :

<Autorités politiques> : *gouvernement, Ministre, Pouvoir, Conseil des ministres*

<réduire> : *diminuer, baisser, raccourcir, rogner, rabaisser*

<Aides> : *allocation de base, allocation spéciale, allocation spécifique, subvention de fonctionnement, subvention d'équilibre, subvention d'équipement, subvention d'investissement*

<Ecoles> : *collège, école élémentaire, école libre, école maternelle, école normale, école publique, lycée technique, université*

La combinaison de ces différentes classes permet de construire un grand nombre de phrases que l'on peut considérer comme des quasi-synonymes.

11.4. Changement morphologique du prédicat

Un dictionnaire électronique doit porter les indications morphologiques concernant les catégories grammaticales que la racine est susceptible de prendre. Dans l'emploi qui nous concerne, le verbe *réduire* est associé au substantif *réduction*, qui a comme synonymes *diminution*, *compression*. La conjugaison de ce prédicat nominal est la suivante :

11.4.1. Conjugaison du prédicat nominal *réduction*

Voici la conjugaison active et passive du prédicat *réduction* :

Verbes supports actifs : *effectuer, procéder à, opérer*

Le Ministère a (effectué, procédé à, opéré) une réduction des subventions aux universités de 30%.

Verbes supports passifs : *faire l'objet de, subir*

Les subventions aux universités ont subi une réduction de 30%.

Les subventions aux universités ont fait l'objet d'une réduction de 30%.

11.4.2. Déterminant du prédicat nominal *réduction*

Les déterminants d'un prédicat nominal sont fonction à la fois de la nature sémantique du prédicat nominal lui-même et du verbe support. Dans l'exemple que nous examinons, on a la détermination suivante : l'article défini est impossible, sauf s'il est accompagné d'un modifieur :

?Le Ministère a procédé à la réduction de 30% des subventions aux Universités.

Le Ministère a précédé à la réduction annoncée de 30% des subventions aux Universités.

L'article indéfini est possible, qu'il soit suivi ou non d'un modifieur :

Le Ministère a procédé à une réduction de 30% des subventions aux Universités.

Le Ministère a procédé à une réduction inattendue de 30% des subventions aux universités.

11.4.3. Opérateurs adjectivaux appropriés au prédicat *réduction*

Les prédicats nominaux, comme tous les prédicats, peuvent être caractérisés par des opérateurs qui leur sont appropriés (cf. § 6.3.). Ceux qui s'appliquent le plus fréquemment à *réduction* sont : *drastique, sévère, considérable, importante, supplémentaire, globale, sensible, additionnelle, massive*. L'indication de ces modifieurs fournit des moyens d'expression bien plus diversifiés.

11.5. Transformations

Un dictionnaire électronique doit permettre de générer toutes les restructurations dont est susceptible un emploi de prédicat. On y fera figurer les informations suivantes :

Interrogation :

De combien le Ministère a-t-il réduit les subventions aux universités ? De 30%.

Pronominalisation :

Comme le complément en *de N* implique une quantité, la pronominalisation ne sera pas en *cela* : *réduire la subvention (de cela, de ça, en) mais par un pronom quantifieur : *réduire la subvention (de tant, d'autant, de beaucoup, de peu).*

Mises en évidence :

*C'est de 30% que le Ministère a réduit les subventions aux universités.
Les subventions aux universités, le Ministère les a réduites de 30%.*

Tournure événementielle :

Il y a eu une réduction de 30% des subventions aux universités de la part du Ministère

11.6. Autres thématisations :

Thématisation du datif :

*Les universités se sont vu réduire leurs subventions de 30%.
Les universités se sont vu infliger une diminution de 30% de leurs subventions.*

Thématisation du prédicat nominal :

Les subventions aux universités ont fait l'objet d'une réduction de 30%.

11.7. Syntaxe du prédicat *subvention*

Le dictionnaire électronique fournira aussi des informations sur la génération du substantif prédicatif *subvention*.

- Forme verbale associée :

Le ministère subventionne les Universités.

- Verbes supports du prédicat nominal *subvention*

Actif :

*accorder/N0: hum/N1: <aide financière>/N2: à hum
attribuer/N0: hum/N1: <aide financière>/N2: à hum
verser/N0: hum/N1: <aide financière>/N2: à hum*

Passif :

*bénéficier/N0: hum/N1: de <aide financière>/N2: de la part de hum
se voir attribuer/N0: hum/N1: <aide financière>/N2: de la part de hum
toucher/N0: hum/N1: <aide financière>/N2: de la part de hum*

- Effacement du support :

la subvention du ministère aux universités

- Opérateurs appropriés au prédicat *subvention* :**Verbes :**

*actualiser/N0: hum/N1: <aide financière>/N2:
augmenter/N0: hum/N1: <aide financière>/N2: à hum
calculer/N0: hum/N1: <aide financière>/N2:
diminuer/N0: hum/N1: <aide financière>/N2: à hum
indexer/N0: hum/N1: <aide financière>/N2: sur in
réajuster/N0: hum/N1: <aide financière>/N2:
recalculer/N0: hum/N1: <aide financière>/N2:
réévaluer/N0: hum/N1: <aide financière>/N2: à hum*

Conclusion

Les règles de grammaire ont toujours reposé sur quelques exemples élémentaires, forgés par le grammairien ou extraits d'œuvres littéraires. Or, ces exemples ne rendent compte jamais compte de la totalité des emplois concernés. C'est ce qu'ont clairement mis en lumière les extractions faites depuis un certain temps grâce aux outils informatiques qui sont maintenant à la disposition des chercheurs en linguistique. Le souci de fonder les descriptions sur de vastes corpus a modifié notre exigence en matière de couverture des données. Ces outils nouveaux permettent d'envisager pour la linguistique des objectifs multiples : enseignement assisté par ordinateur, traitement automatique de la langue (reconnaissance ou génération). Il faut parallèlement modifier les méthodes de description linguistique. Les classes d'objets sont un outil puissant favorisant ce renouvellement.

Bibliographie

- Anscombe, J.-Cl., 1984, « La représentation de la notion de cause dans la langue », *Cahiers de grammaire* n°8, Toulouse, p. 3-53.
 Anscombe, J.-C., 1995, « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude », *Langue Française* n°105, Larousse, Paris, p. 40-54.
 Bach, E., 1986, « The algebra of events », *Linguistics and Philosophy* n°9, p. 5-16.

- Baudet, S., 1990, « Représentations d'états, d'événements et d'actions », *Langages* n°100, Larousse, Paris, p. 45-64.
- Bescherelle, 1990, *L'art de conjuguer*, Hatier, Paris.
- Brinton, L., 1988, *The development of English aspectual systems*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Buvet, P.-A., 1998, « Détermination et classes d'objets », *Langages* n°131, Larousse, Paris, p. 91-102.
- Cadiot, P., 1990, « À propos du complément circonstanciel de but », *Langue Française*, n°86, pp. 51-64.
- Chomsky, N., 1957, *Syntactic Structures*, Mouton, La Haye.
- Chomsky, N., 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, The Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, USA.
- Danlos, L., 1988a, « Les phrases à verbe support être Prép », *Langages*, n°90, Larousse, Paris, p. 23-37.
- Danlos, L., 1988b, « Les problèmes posés par les verbes supports en traduction automatique », *Colloque LIANA : Informatique et langue naturelle*, Nantes.
- Desclés, J.-P., 1991, « Archétypes cognitifs et types de procès », *Travaux de Linguistique et de Philologie*, n° 29, Klincksieck, Paris, p. 171-195.
- Emorine M., 1992, *Formalisation syntaxique et sémantique des constructions à verbes supports en français et en espagnol dans une grammaire catégorielle d'unification*, Thèse de doctorat, Université Clermont-Ferrand 2.
- Franckel, J.-J., 1989, *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Droz, Genève.
- Fuchs, C., 1991, « Les typologies de procès : un carrefour théorique interdisciplinaire », *Travaux de Linguistique et de Philologie*, n° 29, Klincksieck, Paris, p. 9-17.
- Gingras, L., 1991, « Dans le but de, dans un but de, dans un but (+ adj) », *L'actualité terminologique*, vol. 24, n°1, pp. 4.
- Giry-Schneider, J., 1978, « Interprétation aspectuelle des constructions verbales à double analyse », *Linguisticae Investigationes II:1*, John Benjamins, B.V., Amsterdam, p. 23-54.
- Giry-Schneider, J., 1987, *Les prédicats nominaux en français : les phrases simples à verbes supports*, Droz, Genève.
- Gross, G., 1988, « Réflexions sur la notion de locution conjonctive », *Langue Française*, n° 77, Paris, Larousse, pp. 19-36.
- Gross, G., 1989, *Les constructions converses du français*, Droz, Genève.
- Gross, G., 1993, « Trois applications de la notion de verbe support », *L'information grammaticale*, n° 59, Paris, p. 16-22.
- Gross, G., 1994, « Classes d'objets et description des verbes », *Langages*, n°115, Larousse, Paris, p. 15-30.
- Gross, G., 1994, « Connecteurs et traitement automatique », *TA-TAO : recherches de pointe et applications immédiates*, FMA, Beyrouth et AUPELF-UREF (Québec), p. 287-306.
- Gross, G., 1996, « Semantische Umgebung der Konnektoren », *Leuvense Bijdragen* n° 84, Leuven, p. 295-311.
- Gross, G., 1996, « Une typologie sémantique des connecteurs : l'exemple de la cause », *Studi italiani di linguistica teoretica e applicata*, 15/1, Pise, p. 153-179.
- Gross, G., 1996, *Les expressions figées en français*, Ophrys, Paris, 160 p.
- Gross, G., 1998, « Pour une véritable fonction synonymie dans un traitement de textes », *Langages* n°131, Larousse, Paris.
- Gross, G., 1999, « Étude lexicale des locutions conjonctives », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Nouvelle Série, Tome VII, Peeters, pp. 23-40.

- Gross, G., 2005, « Les circonstanciées sont des complétives », *La syntaxe au cœur de la grammaire*, recueil offert en hommage pour le 60^e anniversaire de Claude Muller, Presses Universitaires de Rennes, pp. 121-127.
- Gross, G., Prandi, M., 2004, *La Finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck. Duculot, 284 p.
- Gross, M., 1975, *Méthodes en syntaxe*, Hermann, Paris.
- Gross, M., 1981, « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, n°63, Larousse, Paris, p. 7-52.
- Gross, M., 1986, *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe de l'adverbe*, Asstril, Paris.
- Gross, M., 1993, « Les phrases figées en français », *L'Information Grammaticale*, n°59, pp. 36-41.
- Guenther, Fr., 1998, Constructions, classes et domaines : concepts de base pour un dictionnaire de l'allemand, *Langages* n°131, Larousse, Paris, p. 45-55.
- Guimier, Cl. et alii, 1993, *1001 Circonstants*, Presses Universitaires de Caen.
- Harris, Z.S., 1976, *Notes du cours de syntaxe*, Le Seuil, Paris.
- Heide, G., Pape, S., 1976, *Funktionsverbgefüge als Problem der Beschreibung komplexer Verben in der Valenztheorie*, Forschungsberichte des Instituts für deutsche Sprache, Tübingen.
- Kiefer, F., 1974, *Essais de sémantique générale*, Paris, Mame.
- Kleiber, G., 1990, *La sémantique du prototype*, PUF, Paris.
- Leeman, D., 1995, « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non **Max est en peur* ? Hypothèses sur la construction *être en N* », *Langue Française* n°105, Larousse, Paris, p. 55-69.
- Lees, R.B., 1960, *The grammar of English Nominalizations*, Mouton, La Haye.
- Lepesant, D. et Mathieu-Colas, M., 1998, « Introduction aux classes d'objets », *Langages* n°131, Larousse, Paris, p. 6-33.
- Martin, R., 1988, « Temporalité et classes de verbes », *L'Information Grammaticale*, n° 39, Paris, p. 3-8.
- Mathieu-Colas, M., 1998, « Illustration d'une classe d'objets : les voies de communication », *Langages* n°131, Larousse, Paris, p. 77-90.
- Mel'cuk, I., 1988, « Principes et critères de description dans le DEC », *DEC 2*, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 27-39.
- Muller, Cl., 1996, *La subordination française*, Armand Colin.
- Piot, M., 1995, *Composition transformationnelle des phrases par subordination et coordination*, Thèse de Doctorat d'État, Paris, Université Paris 7.
- Prandi, M., 1994, *Le proposizioni finali in italiano : uno studio di grammatica filosofica*, manuscrit.
- Prandi, M., 1998, « Contraintes conceptuelles sur la distribution », *Langages* n°131, Larousse, Paris, p. 34-44.
- Vendler, Z., 1968, *Adjectives and Nominalizations*, La Haye, Mouton.
- Vivès, R., 1983, *Avoir, prendre, perdre : constructions à verbes supports et extensions aspectuelles*, Thèse de 3^e cycle, Université Paris VIII et LADL.
- Von Polenz, P., 1963, *Funktionsverben im heutigen Deutsch*, *Wirkendes Wort*, Beiheft 5, Düsseldorf, Schwann, 46p.